



ILLE-ET-VILAINE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS
N°35-2023-224

PUBLIÉ LE 1 DÉCEMBRE 2023

Sommaire

Direction Départementale des Territoires et de la Mer /

- 35-2023-11-27-00008 - Arrêté portant décision attributive de subvention relative aux actions d'animation autour du covoiturage et de la plateforme Ouest-Go portées par le Conseil Régional de Bretagne (axe 3 Fonds Vert) (6 pages) Page 3
- 35-2023-12-01-00002 - Décision du 01/12/2023 du DDTM portant subdélégation de signature générale aux agents sous la responsabilité de leur supérieur hiérarchique dans le cadre de leurs attributions respectives (4 pages) Page 10
- 35-2023-12-01-00004 - Décision du 01/12/2023 du DDTM portant subdélégation de signature pour l'exercice des attributions du pouvoir adjudicateur aux agents sous la responsabilité de leur supérieur hiérarchique dans le cadre de leurs attributions respectives (4 pages) Page 15
- 35-2023-12-01-00003 - Décision du 01/12/2023 du DDTM portant subdélégation de signature pour l'ordonnancement secondaire délégué des recettes et des dépenses des BOP aux agents sous la responsabilité de leur supérieur hiérarchique dans le cadre de leurs attributions respectives (6 pages) Page 20

Préfecture d'Ille-et-Vilaine /

- 35-2023-11-29-00006 - Arrêté accordant la médaille d'honneur Régionale, Départementale et Communale à l'occasion de la promotion du 1er janvier 2024 (23 pages) Page 27
- 35-2023-11-30-00002 - Arrêté portant octroi de la médaille d'honneur Agricole au titre de la promotion du 1er janvier 2024 (10 pages) Page 51

Préfecture d'Ille-et-Vilaine / Service interministériel de défense et de protection civile

- 35-2023-12-01-00001 - Renouvellement de l'agrément de Breizh Sauvetage Côtier pour des missions de sécurité civile (4 pages) Page 62

Sous-Préfecture de Redon / Pôle sécurité

- 35-2023-11-23-00009 - Arrêté n° 20230111 autorisant un système de vidéo protection pour Bar Tabac Loto Hôtel "La Croix de l'Espérance" à 35400 SAINT MALO?? (2 pages) Page 67
- 35-2023-11-23-00008 - Arrêté n° 20230637 autorisant un système de vidéo protection pour AGENCE NEOTOA, OPH d Ille-et-Vilaine à 35000 RENNES?? (1 page) Page 70

Direction Départementale des Territoires et de
la Mer

35-2023-11-27-00008

Arrêté portant décision attributive de
subvention relative aux actions d'animation
autour du covoiturage et de la plateforme
Ouest-Go portées par le Conseil Régional de
Bretagne (axe 3 Fonds Vert)



**PRÉFET
D'ILLE-
ET-VILAINE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction Départementale
des Territoires
et de la Mer



ARRÊTÉ
portant décision attributive de subvention
relative aux actions d'animation autour du covoiturage et de la plateforme Ouest-Go
portées par le Conseil Régional de Bretagne (Axe 3 Fonds Vert)

Le Préfet de la région Bretagne
Préfet d'Ille-et-Vilaine

Vu le code de l'environnement ;

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu la loi organique n°2001-692 du 1^{er} août 2001 modifiée relative aux lois de finances ;

Vu la loi n°2022-1726 du 30 décembre 2022 de finances pour 2023 ;

Vu le décret n°2004-374 du 29 avril 2004, modifié, relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et les départements ;

Vu le décret n°2009-1484 du 3 décembre 2009, modifié, relatif aux directions départementales interministérielles ;

Vu le décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique ;

Vu le décret n°2018-514 du 25 juin 2018, modifié, relatif aux subventions de l'État pour des projets d'investissement ;

Vu le décret du 13 juillet 2023 nommant M. Philippe GUSTIN, préfet de la région Bretagne, préfet de la zone de défense et de sécurité Ouest, préfet d'Ille-et-Vilaine ;

Vu le décret du 22 septembre 2023 nommant M. Pierre LARREY, secrétaire général de la préfecture d'Ille-et-Vilaine, sous-préfet de Rennes ;

Vu le décret n°2022-1736 du 30 décembre 2022 pris en application de l'article 44 de la loi organique n°2001-692 du 1^{er} août 2001 relative aux lois de finances au titre de la loi n°2022-1726 du 30 décembre 2022 de finances pour 2023 ;

DDTM 35 Le Morgat – 12 rue Maurice Fabre CS 23167 - 35031 Rennes Cedex
Tél 0 800 71 36 35 numéro unique des services de l'ÉTAT
www.ille-et-vilaine.gouv.fr

1/5

Vu l'arrêté ministériel du 21 août 2018 pris en application de l'article 3 du décret n°2018-514 du 25 juin 2018 relatif aux subventions de l'État pour des projets d'investissement ;

Vu l'arrêté préfectoral du 21 août 2023, donnant délégation de signature à M. Thierry LATAPIE-BAYROO directeur départemental des territoires et de la mer d'Ille-et-Vilaine ;

Vu l'arrêté préfectoral du 21 août 2023 portant délégation de signature en matière d'ordonnancement secondaire à M. Thierry LATAPIE-BAYROO directeur départemental des territoires et de la mer d'Ille-et-Vilaine ;

Vu l'arrêté préfectoral du 09 octobre 2023 portant délégation de signature à M. Pierre LARREY, secrétaire général de la préfecture d'Ille-et-Vilaine, sous-préfet de Rennes ;

Vu l'arrêté préfectoral du 09 octobre 2023 portant délégation de signature en matière d'ordonnancement secondaire et de pouvoir adjudicateur à M. Pierre LARREY, secrétaire général de la préfecture d'Ille-et-Vilaine, sous-préfet de Rennes ;

Vu la circulaire NOR : TREL2235937C « Déploiement du fonds d'accélération de la transition écologique dans les Territoires – Fonds vert » du 14 décembre 2022 ;

Vu la décision de la commission permanente du Conseil Régional en date du 30 octobre 2023 ;

Vu la demande de subvention du bénéficiaire déposée sur la plateforme « Démarches simplifiées » en date du 18 juillet 2023 sous la référence n°11906560 ;

Vu la décision favorable du comité de sélection du 06 septembre 2023 ;

Vu l'engagement juridique n° 2104201592 en date du 15 novembre 2023 ;

SUR proposition du directeur départemental des territoires et de la mer d'Ille-et-Vilaine,

ARTICLE 1 : Objet

Le présent arrêté a pour objet de fixer les conditions, notamment financières, dans lesquelles le porteur de projet procède à la réalisation d'animations autour d'Ouest-Go et du covoiturage (ci-après désigné « Le projet »), portées par le Conseil Régional de Bretagne, ainsi que les modalités selon lesquelles l'État apporte son concours financier à la réalisation de ce projet, au titre du programme Fonds d'accélération de la transition écologique dans les territoires (« fonds vert »).

ARTICLE 2 : Description du projet et délais

Le bénéficiaire s'engage à mettre en œuvre les actions décrites dans le dossier de candidature, à savoir :

- organisation d'une journée régionale sur le covoiturage,
- mise à niveau technique de la plateforme Ouest-Go,
- marché d'assistance à l'animation de réseau.

Le bénéficiaire s'engage, à son initiative et sous sa responsabilité, à mettre en œuvre, en cohérence avec les orientations de politique publique mentionnées en préambule, le projet, le calendrier de réalisation de l'opération comprenant notamment sa date prévisionnelle d'achèvement, tel que proposé dans le dossier de candidature.

Le projet subventionné doit avoir reçu un commencement d'exécution dans un délai de deux ans à compter de la date de la présente décision, éventuellement prorogé d'un an maximum sur demande du bénéficiaire avant expiration du délai de deux ans. Si aucun début d'exécution n'est opéré dans ce délai, la subvention est caduque (cf. art. 11 du décret du 25 juin 2018 précité).

L'opération doit être réalisée dans un délai de 4 ans à compter de la date du début d'exécution, éventuellement prorogé de 1 an maximum sur demande du bénéficiaire avant expiration du délai initial. En l'absence de déclaration d'achèvement du projet à l'issue de ce délai de réalisation, celui-ci est considéré comme terminé. Aucune demande de paiement de la part du bénéficiaire ne peut intervenir après expiration de ce délai.

En l'absence de déclaration d'achèvement du projet à l'issue de ce délai de réalisation, celui-ci est considéré comme terminé. Aucune demande de paiement de la part du bénéficiaire ne peut intervenir après expiration de ce délai.

ARTICLE 3 : Coût total prévisionnel du programme et engagements financiers de l'État

3.1. Coût total prévisionnel du programme

Le coût total prévisionnel éligible du projet hors taxes est arrêté à la somme de **180 000 €**.

Ces montants financent l'ensemble des moyens (humains, matériels, logistiques) affectés par le bénéficiaire à la parfaite réalisation du projet.

3.2. Engagements financiers de l'État

Pour la réalisation du projet, l'État apporte une contribution sous la forme d'une subvention fixée à la somme de **90 000 €**, représentant 50% du coût global éligible du projet hors taxes.

Ce montant constitue la limite maximale de l'engagement ferme de l'État.

ARTICLE 4 : Modalités de règlement des subventions financières de l'État au bénéficiaire

4.1. Imputation budgétaire

La subvention mentionnée à l'article précédent relève des crédits budgétaires ouverts sur le programme 380 « Fonds d'accélération de la transition écologique dans les territoires » (« fonds vert »). À titre indicatif et non contractuel, pour l'État, les imputations budgétaires seront les suivantes ;

Domaine fonctionnel	Centre financier	Centre de coût	Code d'activité	Axe analytique ministériel 1	Axe analytique ministériel 2
0380-03-05	0380-BRET-DP035	DDTT035035	038003050101		11906650

Axe ministériel 2 : référence du numéro d'enregistrement de démarches simplifiées : **11906650**

Axe localisation interministérielle : commune de localisation du projet : **N5335**

4.2. Modalités de règlement

Le versement de la subvention sera effectué sur justification de la réalisation de l'opération et de sa conformité au projet visé dans la présente convention et ses annexes.

Les demandes de paiement seront adressées à la Direction Départementale des Territoires et de la Mer d'Ille-et-Vilaine / Préfecture d'Ille-et-Vilaine (ddtm-echange-deplacement@ille-et-vilaine.gouv.fr).

Une avance correspondant à maximum 30% de la subvention attendue sera versée à la demande du porteur de projet accompagnée d'une pièce justifiant le commencement d'exécution du projet.

Des acomptes peuvent être versés au fur et à mesure de l'avancement du projet sans pouvoir excéder 80 % du montant maximum de la subvention, sur présentation des justificatifs des dépenses et des documents mentionnés à l'article 6.

Le solde sera versé sur présentation des documents mentionnés au sein de l'article 6.3.

4.3. Facturation

L'administration se libérera des sommes dues au titre du présent arrêté, par virement administratif sur le compte ouvert du bénéficiaire.

ARTICLE 5 : Suivi du projet

Le porteur de projet s'engage à informer régulièrement les services de l'État, de l'avancement du projet et à transmettre un bilan semestriel d'exécution. En particulier, l'État devra être informé de la tenue des comités de suivi (techniques et de pilotage) relatifs au projet, et pourra y participer.

ARTICLE 6 : Obligations du bénéficiaire

6.1. Obligation d'information et clause de reversement

Le bénéficiaire veille à ce que son plan de financement permette la réalisation effective du projet objet du présent arrêté, dans les conditions que prévoit celle-ci, tant pour le calendrier de réalisation que pour le niveau de qualité.

Le bénéficiaire signale à la Préfecture tout retard ou dégradation significatifs constatés dans le déroulement du projet notamment en cas de diminution des ambitions en matière d'exemplarité écologie. Il précise le nouveau terme envisagé de réalisation du projet.

Dans le cas où le projet ne pourrait être mis en œuvre ou mené à terme dans les conditions prévues, le bénéficiaire en avise la Préfecture dans les meilleurs délais.

Toutes les évolutions des conditions de mise en œuvre du projet subventionné peuvent impliquer la signature d'un avenant.

6.2. Clause de reversement

Le bénéficiaire s'engage au reversement total ou partiel de la subvention perçue dans les cas suivants :

- modification sans autorisation de l'objet de la subvention
- le montant total des aides publiques excède le montant prévisionnel de la dépense subventionnable
- dépassement du délai prévisionnel d'achèvement de l'opération ou non production de la déclaration d'achèvement de l'opération.

6.3. Livrables attendus

Le bénéficiaire s'engage à produire dans les délais impartis l'ensemble des documents et livrables suivants :

Pour justifier le commencement d'exécution juridique :

- actes d'engagement du marché signés ou devis signés, bons de commande signés.

Pour l'avance :

- si non transmis préalablement : déclaration de commencement d'exécution juridique (actes d'engagement du marché signés ou devis signés, bons de commande signés...).

Pour l'acompte :

- si non transmis préalablement : déclaration de commencement d'exécution juridique (actes d'engagement du marché signés ou devis signés, bons de commande signés...).
- un état récapitulatif des paiements
- un justificatif de publicité (photo affiche collectivité : panneau d'affichage, affiche)
- pour les études : les livrables remis le cas échéant aux demandes d'acomptes

Pour le solde :

- une déclaration d'achèvement de l'opération
- une demande de paiement

- un état récapitulatif des dépenses engagées au titre du présent projet et *le compte rendu de sa mise en œuvre certifiés par son agent comptable*
- si non transmis préalablement : un justificatif de publicité
- pour les études : les livrables non transmis préalablement

ARTICLE 7 : Publicité et communication

Pendant la durée de l'opération et à son issue, le bénéficiaire de la subvention s'engage à afficher, de manière visible et pérenne, son plan de financement, ainsi qu'à assurer la publicité de la participation financière de l'État au titre du « Fonds vert – France nation verte » à cette opération. Il devra en faire état, de manière suffisamment lisible, sur l'ensemble des documents établis (plaquettes, invitations, supports audiovisuels, sites internet ou autres) et lors des manifestations valorisant l'objet du financement.

Les logos du Fonds vert et de « France nation verte » doivent être affichés sur tous ces documents et en annonce des travaux (panneaux de chantiers en particulier).

Le porteur de projet s'engage par ailleurs à associer les services de l'État à l'organisation de toute manifestation publique de communication relative au projet.

ARTICLE 8 : Voies et modalités de recours

Le présent arrêté peut être contesté par le bénéficiaire ou toute personne ayant un intérêt à agir dans les deux mois qui suivent la date de sa notification ou de sa publication :

- par recours gracieux auprès du Préfet ou par recours hiérarchique adressé au Ministre de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires. L'absence de réponse dans un délai de deux mois constitue une décision implicite de rejet susceptible d'être déférée au tribunal administratif de Rennes dans les deux mois ;
- par recours contentieux devant le tribunal administratif de Rennes (3 Contour de la Motte - 35044 RENNES Cedex) par l'intéressé dans les deux mois de la réception de la notification, et par les tiers intéressés dans les deux mois à compter de sa publication. Le tribunal administratif peut également être saisi par voie dématérialisée par l'application Télérecours citoyens, accessible par le site <https://www.telerecours.fr>.

ARTICLE 9 : Pièces constitutives

Le présent arrêté est établi en un exemplaire original détenu par l'administration.

ARTICLE 10 : Exécution

Le Directeur départemental des territoires et de la mer d'Ille-et-Vilaine, le Directeur régional des finances publiques de Bretagne, directeur départemental des finances publiques d'Ille-et-Vilaine, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Rennes, le **27 NOV. 2023**

Pour le préfet et par délégation,
le Secrétaire général,



Pierre LARREY

2023-11-27

Direction Départementale des Territoires et de
la Mer

35-2023-12-01-00002

Décision du 01/12/2023 du DDTM portant
subdélégation de signature générale aux agents
sous la responsabilité de leur supérieur
hiérarchique dans le cadre de leurs attributions
respectives

**Décision du 1^{er} décembre 2023
portant subdélégation de signature**

M. Thierry LATAPIE-BAYROO,
directeur départemental des territoires et de la mer d'Ille-et-Vilaine,

Vu l'Article L. 221-2 du code des relations entre le public et l'administration ;

Vu la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions modifiée, notamment son article 34 ;

Vu la loi n° 83-8 du 7 janvier 1983 modifiée relative à la répartition des compétences entre les communes, les départements et les régions de l'État ;

Vu la loi d'orientation n° 92-125 du 6 février 1992 relative à l'administration territoriale de la République ;

Vu le décret n° 97-34 du 15 janvier 1997 modifié relatif à la déconcentration des décisions administratives individuelles, et les décrets pris pour son application ;

Vu le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et les départements ;

Vu le décret n° 2009-1484 du 3 décembre 2009, modifié relatif aux directions départementales interministérielles ;

Vu l'arrêté du 31 mars 2011 portant déconcentration des décisions relatives à la situation individuelle des fonctionnaires et agents non titulaires exerçant leurs fonctions dans les directions départementales interministérielles ;

Vu l'arrêté ministériel du 28 septembre 2022 nommant M.Thierry LATAPIE-BAYROO en qualité de directeur départemental des territoires et de la Mer d'Ille-et-Vilaine à compter du 15/10/2022 ;

Vu l'arrêté préfectoral d'Ille-et-Vilaine du 21 août 2023 portant délégation de signature à M.Thierry LATAPIE-BAYROO, directeur départemental des territoires et de la mer d'Ille-et-Vilaine, par Monsieur Philippe GUSTIN, Préfet de la région Bretagne, préfet de la zone de défense et de sécurité ouest, préfet d'Ille-et-Vilaine

Vu l'arrêté du 17 février 2022 portant organisation de la direction départementale des territoires et de la mer d'Ille-et-Vilaine à compter du 1^{er} mars 2022.

DECIDE

Article 1^{er} : La délégation de signature, conférée par l'arrêté du préfet d'Ille-et-Vilaine en date du 21 août 2023 à M.Thierry LATAPIE-BAYROO, peut également, sous sa responsabilité, être exercée pour l'ensemble des matières figurant dans cet arrêté par les personnes ci-après nommément désignées :

- M. Paul RAPION, Directeur adjoint ,
- M. Arnaud LE MENTEC, Directeur adjoint, délégué à la mer et au littoral
- Mme Christiane LAREUR, Cheffe de la mission management, crise et coordination (2MC2)

Article 2 : La délégation de signature définie à l'article 1 donnée à M. M.Thierry LATAPIE-BAYROO peut également, sous la responsabilité de leur supérieur hiérarchique, être exercée par les agents désignés ci-après dans le cadre de leurs attributions respectives :

Mission management, crise et coordination (2MC2)	
Mme Christiane LAREUR M. Daniel DONNART Mme Ghislaine BORIOLI Mme Prunelle LALOE M. Julien LEMARIÉ Mme Élisabeth LÉROY Mme Stéphanie SWIATHY Mme Anne-claire Vincent	Cheffe de la mission management, crise et coordination Chef du pôle Appui au pilotage, Communication interne Cheffe du pôle d'appui administratif du siège Rennais Cheffe du pôle management conseil de gestion Chef du pôle risques et crises Cheffe du pôle juridique Adjointe à la cheffe du Pôle juridique Cheffe du pôle finance et appui administratif de Saint-Malo
Mission de l'expertise territoriale et de la stratégie du système d'information (METSSI)	
Mme Anne CHASLE-HEUZE	Cheffe de la mission de l'expertise territoriale et de la stratégie du système d'information
Service économie et agriculture durable (SEAD)	
Mme Florence BRON M. Olivier SCHEHR Mme Maryse BOUAISSIER M. Étienne LAFARGUE	Cheffe du service économie et agriculture durable Adjoint à la cheffe du SEAD , Chef du pôle aide PAC et aide conjoncturelles , Adjointe au Chef du pôle aide PAC et aides conjoncturelles Chef du pôle foncier agricole
Service eau et biodiversité (SEB)	
M. Benoît ARCHAMBAULT Mme Martine PINARD M. Sébastien JIGOREL M. Lilian GOUT M. Pierre LÉCONTE M. Johan ADAM M. Ludovic HAUDUROY	Chef du service eau et biodiversité Adjointe au chef du SEB, cheffe du pôle planification eau et biodiversité, référente MISEN Chef de l'unité biodiversité, adjoint à la cheffe du pôle planification eau et biodiversité Chef du pôle pollutions diffuses agricoles Adjoint au chef du pôle pollutions diffuses agricoles Chef du pôle police de l'eau Adjoint au chef du pôle police de l'eau
Service aménagement des territoires et transitions (SATT)	
M. Bertrand DURIN M. Emmanuel PEREZ M. Eric PELTIER M. Robin le NOAN M. Yannick MONJARET M Thibault TANGUY	Chef du service aménagement des territoires et transitions Chef de service adjoint du SATT Chef du pôle urbanisme et contractualisation Chef du pôle appui aux territoires et connaissance Chargé de mission ANRU Chargé de missions territoriales mutualisé
Service logement et construction durables(SLCD)	
Mme Corinne ROY CAMPS M. Clément HALLAIRE M. Gwénaél ANGER Mme Stéphanie JOUVIN M. Franck LÉCOINTRE M. Michel BRARD	Cheffe du service logement et construction durables Adjoint à la cheffe du SLCD, chef du pôle logement Adjoint au chef du pôle logement Cheffe du pôle construction du SLCD Adjoint à la cheffe du pôle construction Chef de l'unité police de l'urbanisme et de la publicité, chef de la fiscalité par intérim
Service sécurité éducation routières transports et mobilités (SSERTeM)	
Mme Agnès DELOUYE Mme Isabelle MIGNÉ Mme Elodie LEJEUNE Mme Fabienne SALIOU M. Didier DE ABREU M. Dominique BARRAUD	Cheffe du service sécurité éducation routières transports et mobilités Cheffe du pôle mobilités, transport et sécurité Responsable du domaine mobilité durable Cheffe de l'unité transports, circulation, sécurité des infrastructures Chef du pôle coordination interministérielle des politiques de sécurité routière Chef du pôle éducation routière

Service gens de mer, pêches et contrôles (SGMPC)	
Mme Célia AMITRANO M. Lionel GESBERT Mme Cécile CARABAJAL M. Etienne TROUSSARD	Cheffe du service gens de mer, pêches et contrôles par intérim Chef du pôle gens de mer et navigation professionnelle Cheffe du pôle économie maritime – pêche professionnelle embarquée Chef du pôle Unité littorale des affaires maritimes
Service usages, espaces et environnement marin (SUEEM)	
Mme Célia AMITRANO Mme Sandrine MARY Mme Nelly LE MOUILLOUR M. Jean-Jacques MEURY Mme Hélène TREGUER	Cheffe du service usages, espaces et environnement marins Chargée de mission auprès de la Cheffe du SUEEM Cheffe du pôle domaine public maritime et qualité des eaux littorales Chef du pôle plaisance – affaires nautiques et portuaires Cheffe du pôle cultures marines
Délégation territoriale de Redon -Vallons de Vilaine	
M. Sébastien SAILLENFEST M. Quentin CHABAN	Délégué Territorial de Redon -Vallons de Vilaine Adjoint au délégué territorial de Redon -Vallon de Vilaine
Délégation territoriale de Rennes-Broceliande	
M. Jean-Philippe HUERTAS M. Erwan QUILLIEN	Délégué Territorial de Rennes-Broceliande Adjoint au délégué territorial de Rennes-Broceliande
Délégation territoriale de Saint-Malo Littoral	
Mme Bérangère GALINDO M. Fabien POTIEZ	Déléguée Territoriale de Saint-Malo Littoral Adjoint à la déléguée territoriale de Saint-Malo littoral
Délégation territoriale de Vitré - Fougères	
M. Jérôme PIERRE Mme Anne GUÉRIN	Délégué Territorial de Vitré-Fougères Adjointe au délégué territorial de Vitré-Fougères

Article 3 : En matière de règles d'urbanisme et d'application du droit des sols, délégation est également donnée aux agents suivants, dans la limite des domaines de compétence précisés :

à l'effet de signer les dérogations permettant l'octroi du permis de construire sur des terrains compris dans les emprises de routes nationales projetées (décret n° 58.1316 du 23 décembre 1958, art 2)

- Mme Corinne ROY CAMPS, cheffe du service logement et construction durables
- M. Clément HALLAIRE, adjoint à la cheffe du SLCD, chef du pôle logement

à l'effet de signer l'attestation mentionnant que le bien n'est plus soumis au droit de préemption (code de l'urbanisme, art - R;212-5) :

- Mme Corinne ROY CAMPS, cheffe du service logement et construction durables
- M. Clément HALLAIRE, adjoint à la cheffe du SLCD, chef du pôle logement

Article 4 : En matière d'instruction des dossiers relevant de l'accessibilité des Établissements Recevant du Public (ERP), des logements et de la voirie et des espaces publics délégation est également donnée aux agents suivants, dans la limite des domaines de compétence précisés.

À l'effet de signer les décisions de non opposition (dossiers tacites), les lettres de renvoi des dossiers incomplets, les lettres notifiant que le dossier n'a pas vocation réglementairement à être soumis à l'avis de la sous-commission départementale d'accessibilité (sans incidence ou hors champs du décret n° 95-260 du 08 mars 1995) :

- Mme Stéphanie JOUVIN, cheffe du pôle construction
- M. Franck LECOINTRE, adjoint à la cheffe du pôle Construction
- M. Étienne DUCROS, chef de l'unité accessibilité
- Mme Anne FLORENTIN, adjointe au chef de l'unité accessibilité
- Mme Brigitte BROSSAULT, cheffe du centre d'instruction de Vitré
- Mme Isabelle TRINQUART, cheffe du centre d'instruction de Montfort-sur-Meu

Article 5 : La délégation de signature définie à l'article 1 donnée à M. Thierry LATAPIE-BAYROO peut également, sous sa responsabilité, être exercée par les agents nommés ci-après en leur qualité de cadres d'astreinte de la DDTM, pour signer toutes décisions nécessaires durant cette période, notamment en matière de :

- Circulation sur le réseau routier (autorisations ou refus d'autorisations de dérogations aux interdictions de circulation pour les véhicules ou ensembles de véhicules de plus de 7,5 tonnes de poids total autorisé en charge affectés aux transports routiers de marchandises,
- Police de la navigation,
- Organisation des chasses et battues générales ou particulières aux animaux nuisibles (art. L. 427-6 du code de l'environnement).
- Interdiction de toute activité de pêche ainsi que toute activité nautique susceptible d'entraîner un contact entre le pratiquant et l'eau.

Nom - Prénom	Fonction	Nom - Prénom	Fonction
Célia AMITRANO	Cheffe du SUEEM et SGMPC par intérim	Jean-Philippe HUERTAS	DT de Rennes-Brocélande
Florence BRON	Cheffe du SEAD	Christiane LAREUR	Cheffe de la 2MC2
Anne CHASLE-HEUZE	Cheffe de la METSSI	Julien LEMARIÉ	Chef du pôle risques et crises -2MC2
Agnès DELOUYE	Cheffe du SSERTeM	Sandrine MARY	Chargée de mission au SUEEM
Bertrand DURIN	Chef du SATT	Emmanuel PEREZ	Chef de service adjoint du SATT
Bérangère GALINDO	DT de Saint-Malo littoral	Jérôme PIERRE	DT de Vitré-Fougères
Clément HALLAIRE	Adjoint à la cheffe du SLCD	Benoît ARCHAMBAULT	Chef du SEB
Lionel GESBERT	Chef du pôle GMPC	Martine PINARD	Adjointe au chef du SEB
Olivier SCHEHR	Adjoint à la cheffe du SEAD	Corinne ROY CAMPS	Cheffe du SLCD
		Sébastien SAILLENFEST	DT de Redon -Vallons de Vilaine

Article 6 : Les chefs des services de la direction départementale des territoires et de la mer d'Ille-et-Vilaine sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision qui sera publiée au recueil des actes administratifs de la Préfecture d'Ille-et-Vilaine et entrera en vigueur le lendemain du jour de l'accomplissement des formalités adéquates de publicité .

Fait à Rennes, le 1^{er} décembre 2023

Le directeur départemental des territoires et de la mer
d'Ille-et-Vilaine


Thierry LATAPIE-BAYROO

Direction Départementale des Territoires et de
la Mer

35-2023-12-01-00004

Décision du 01/12/2023 du DDTM portant
subdélégation de signature pour l'exercice des
attributions du pouvoir adjudicateur aux agents
sous la responsabilité de leur supérieur
hiérarchique dans le cadre de leurs attributions
respectives

**Décision du 1^{er} décembre 2023
portant subdélégation de signature pour l'exercice des attributions
du pouvoir adjudicateur**

M. Thierry LATAPIE-BAYROO,
directeur départemental des territoires et de la mer d'Ille-et-Vilaine,

Vu le Code de la commande publique,

Vu l'Article L. 221-2 du code des relations entre le public et l'administration

Vu la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions modifiée, notamment son article 34 ;

Vu le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et les départements, notamment ses articles 20, 43 et 44 ;

Vu le décret n° 2009-1484 du 3 décembre 2009, modifié relatif aux directions départementales interministérielles ;

Vu le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique ;

Vu l'arrêté ministériel du 28 septembre 2022 nommant M. Thierry LATAPIE-BAYROO en qualité de directeur départemental des territoires et de la Mer d'Ille-et-Vilaine ;

Vu l'arrêté préfectoral d'Ille-et-Vilaine du 21 août 2023 portant délégation de signature à M. Thierry LATAPIE-BAYROO, directeur départemental des territoires et de la mer d'Ille-et-Vilaine, par Monsieur Philippe GUSTIN, Préfet de la région Bretagne, préfet de la zone de défense et de sécurité ouest, préfet d'Ille-et-Vilaine ,

Vu l'arrêté du 17 février 2022 portant organisation de la direction départementale des territoires et de la mer d'Ille-et-Vilaine à compter du 1^{er} mars 2022.

DECIDE

Article 1^{er} : La délégation de signature, conférée par l'arrêté du préfet d'Ille-et-Vilaine en date du 21 août 2023 à M. Thierry LATAPIE-BAYROO, peut également, sous sa responsabilité, être exercée pour l'ensemble des budgets opérationnels de programme (BOP) par les personnes ci-après nommément désignées :

- M. Paul RAPION, Directeur adjoint ,
- M. Arnaud LE MENTEC, Directeur adjoint, délégué à la mer et au littoral
- Mme Christiane LAREUR, Cheffe de la mission management, crise et coordination

Article 2 : S'agissant des marchés passés selon la procédure adaptée, cette délégation est étendue aux agents ci-après, sous la responsabilité de leur supérieur hiérarchique et dans le cadre de leurs attributions respectives dans la limite des montants fixés :

BOP	Nom	Fonction	Montant unitaire max €
BOP 113 Ministère de la Transition écologique (MTE) Paysages, eau et biodiversité	M. Bertrand DURIN	Chef du service aménagement des territoires et transitions	20 000,00 HT
	M. Emmanuel PEREZ	Chef du service adjoint aménagement des territoires et transitions	20 000,00 HT
	Mme Corinne ROY CAMPS	Cheffe du service logement et construction durables (SLCD)	20 000,00 HT
	Mme Célia AMITRANO	Cheffe du service usages, espaces et environnement marins, Cheffe du service gens de mer, pêches et contrôles par intérim	20 000,00 HT
BOP 135 Ministère de la Cohésion des territoires et des relations avec les collectivités territoriales (MCTRCT) Urbanisme, territoires et amélioration de l'habitat.	Mme Corinne ROY CAMPS	Cheffe du service logement et construction durables (SLCD)	20 000,00 HT
	Mme Stéphanie JOUVIN	Cheffe du pôle construction du SLCD	5 000,00 HT
	M. Clément HALLAIRE	Chef du pôle logement du SLCD	5 000,00 HT
	M. Bertrand DURIN	Chef du service aménagement des territoires et transitions	20 000,00 HT
	M. Emmanuel PEREZ	Chef de service adjoint du SATT.	20 000,00 HT
BOP 149 Ministère de l'Agriculture et de l'alimentation - Forêt	Mme Florence BRON	Cheffe du service économie et agriculture durable	20 000,00 HT
BOP 162 Services du Premier ministre -Interventions territoriales de l'État	M. Benoit ARCHAMBAULT	Chef du service eau et biodiversité	20 000,00 HT
BOP 181 MTE Fond de prévention des risques naturels majeurs (FPRNM)	Mme Agnès DELOUYE	Cheffe du service sécurité éducation routières transports et mobilités	20 000,00 HT
	Mme Isabelle MIGNÉ	Cheffe du pôle mobilité transport et sécurité	5 000,00 HT
	M. Julien LEMARIÉ	Chef du pôle risques et crises	5 000,00 HT
BOP 203 MTE Infrastructures et services de transports	Mme Agnès DELOUYE	Cheffe du service sécurité éducation routières transports et mobilités	20 000,00 HT
	Mme Isabelle MIGNÉ	Cheffe du pôle mobilité transport et sécurité	5 000,00 HT
BOP 205 MTE Sécurité et affaires maritimes, pêche et aquaculture	Mme Célia AMITRANO	Cheffe du service usages, espaces et environnement marins, Cheffe du service gens de mer, pêches et contrôles, par intérim	20 000,00 HT
	Mme Florence BRON	Cheffe du service économie et agriculture durable	20 000,00 HT

BOP 206 - MAA Sécurité et qualité sanitaires de l'alimentation	Mme Florence BRON	Cheffe du service économie et agriculture durable	20 000,00 HT
BOP 207 Sécurité et éducation routière	Mme Agnès DELOUYE	Cheffe du service sécurité éducation routières transports et mobilités	20 000,00 HT
	M. Didier DE ABREU	Chef du pôle coordination interministérielle des politiques de sécurité routière	5 000,00 HT
	M. Dominique BARRAUD	Chef du pôle éducation routière	5 000,00 HT
	M. Thierry BAUDET	Adjoint à la cheffe du pôle communication interne, référent communication et coordination internes	5 000,00 HT
BOP 723 Ministère de l'Économie et des finances Contribution aux dépenses immobilières	Mme Anne-claire VINCENT	Cheffe du pôle finances appui administratif de Saint-Malo	5 000,00 HT
Tous BOP – uniquement pour signer les devis accompagnant les bons de commandes édités sous CHORUS	Mme Anne-claire VINCENT	Cheffe du pôle finances appui administratif de Saint-Malo	5 000,00 HT
	Mme Laurence RÉAU	Adjointe à la Cheffe du PFAASM et chargée du pilotage et suivi budgétaire	5000,00 HT

Les agents habilités à transmettre les pièces des marchés depuis la plateforme des marchés de l'État sont listés ci dessous

Sandrine Mary : Chargée de mission auprès de la Cheffe du SUEEM

Elodie Lejeune : Responsable du domaine mobilité durable au SSERTeM

Mickael Behelo, Erwan Savin : Référents ingénierie des risques naturels au service 2MC2

Franck Lecointre : adjoint à la cheffe du pôle Construction au SLCD

Delphine Kubler : gestionnaire - instructrice au SEB

Article 3 : Les chefs des services de la direction départementale des territoires et de la mer d'Ille-et-Vilaine sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision qui sera publiée au recueil des actes administratifs de la Préfecture d'Ille-et-Vilaine et entrera en vigueur le lendemain du jour de l'accomplissement des formalités adéquates de publicité .

Fait à Rennes, le 1^{er} décembre 2023

Le directeur départemental des territoires et de la mer
d'Ille-et-Vilaine,


Thierry LATAPIE-BAYROO

Direction Départementale des Territoires et de
la Mer

35-2023-12-01-00003

Décision du 01/12/2023 du DDTM portant
subdélégation de signature pour
l'ordonnancement secondaire délégué des
recettes et des dépenses des BOP aux agents
sous la responsabilité de leur supérieur
hiérarchique dans le cadre de leurs attributions
respectives

**Décision du 1^{er} décembre 2023
portant subdélégation de signature
pour l'ordonnancement secondaire délégué des recettes et des dépenses des budgets opérationnels de
programme**

M. Thierry LATAPIE-BAYROO,
directeur départemental des territoires et de la mer d'Ille-et-Vilaine,

Vu le Code de la commande publique ;

Vu l'Article L. 221-2 du code des relations entre le public et l'administration ;

Vu la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions modifiée, notamment son article 34 ;

Vu le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et les départements, notamment ses articles 20, 43 et 44 ;

Vu le décret n° 2004-1144 du 26 octobre 2004 relatif à l'exécution des marchés publics par carte d'achat ;

Vu le décret n° 2009-1484 du 3 décembre 2009, modifié relatif aux directions départementales interministérielles ;

Vu le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique ;

Vu l'arrêté ministériel du 28 septembre 2022 nommant M.Thierry LATAPIE-BAYROO en qualité de directeur départemental des territoires et de la Mer d'Ille-et-Vilaine à compter du 15/10/2022;

Vu l'arrêté préfectoral d'Ille-et-Vilaine du 21 août 2023 portant délégation de signature à M.Thierry LATAPIE-BAYROO, directeur départemental des territoires et de la mer d'Ille-et-Vilaine, responsable d'unité opérationnelle (RUO) ou de centre de coût pour procéder à l'ordonnancement secondaire des recettes et des dépenses de l'État imputées sur les titres des budgets opérationnels de programme par Monsieur Philippe GUSTIN, Préfet de la région Bretagne, préfet de la zone de défense et de sécurité ouest, préfet d'Ille-et-Vilaine ;

Vu l'arrêté du 17 février 2022 portant organisation de la direction départementale des territoires et de la mer d'Ille-et-Vilaine à compter du 1^{er} mars 2022.

DECIDE

Article 1^{er} : La délégation de signature, conférée par l'arrêté du préfet d'Ille-et-Vilaine en date du 21 août 2023 à M.Thierry LATAPIE-BAYROO, peut également, sous sa responsabilité, être exercée pour l'ensemble des budgets opérationnels de programme (BOP) par les personnes ci-après nommément désignées :

- M. Paul RAPION, Directeur adjoint ,
- M. Arnaud LE MENTEC, Directeur adjoint, délégué à la mer et au littoral
- Mme Christiane LAREUR, Cheffe de la mission management, crise et coordination (2MC2)

Article 2 : La délégation de signature définie à l'article 1 donnée à M. Thierry LATAPIE-BAYROO peut également, sous la responsabilité de leur supérieur hiérarchique, être exercée par les agents désignés ci-après dans le cadre de leurs attributions respectives :

BOP	Nom	Fonction
BOP 113 Ministère de la Transition écologique (MTE) Paysages, eau et biodiversité	M. Bertrand DURIN	Chef du service aménagement des territoires et transitions (SATT)
	M. Emmanuel PEREZ	Chef de service adjoint du SATT
	Mme Corinne ROY CAMPS	Cheffe du service logement et construction durables (SLCD)
	Mme Stéphanie JOUVIN	Cheffe du pôle construction du SLCD
	M. Clément HALLAIRE	Chef du pôle logement du SLCD
	M. Benoit ARCHAMBAULT	Chef du service eau et biodiversité (SEB)
	Mme Martine PINARD	Adjoint au chef du service eau et biodiversité (SEB)
	Mme Célia AMITRANO	Cheffe du service usages, espaces et environnement marins, Cheffe du service gens de mer, pêches et contrôles, par intérim
	Mme Nelly LE MOUILLOUR	Cheffe du pôle domaine public maritime et qualité des eaux littorales
M. Thierry CAROU	Adjoint à la Cheffe du pôle finances, appui administratif de Saint-Malo	
BOP 135 - (MCTRCT) Ministère de la Cohésion des territoires et des relations avec les collectivités territoriales Urbanisme, territoires et amélioration de l'habitat	M. Bertrand DURIN	Chef du service aménagement des territoires et transitions
	M. Emmanuel PEREZ	Chef de service adjoint du SATT
	M. Robin LE NOAN	Chef du Pôle appui au territoire et connaissance
	M. Eric PELTIER	Chef du pôle urbanisme et contractualisation
	Mme Corinne ROY CAMPS	Cheffe du service logement et construction durables
	Mme Stéphanie JOUVIN	Cheffe du pôle construction du SLCD
	M. Clément HALLAIRE	Chef du pôle logement du SLCD
	M. Jean-Philippe HUERTAS	Délégué territorial de Rennes-Broceliande
M. Erwan QUILLIEN	Adjoint au délégué territorial de Rennes-Broceliande	
BOP 149 - MAA Ministère de l'Agriculture et de l'alimentation - Forêt	Mme Florence BRON	Cheffe du service économie et agriculture durable (SEAD)
	M. Olivier SCHEHR	Adjoint à la cheffe du SEAD , Chef du pôle aide PAC et aides conjoncturelles
BOP 162 Services du Premier ministre Interventions territoriales de l'État	M. Benoit ARCHAMBAULT	Chef du service eau et biodiversité
	Mme Florence BRON	Cheffe du service économie et agriculture durable

BOP 181 MTE Fond de prévention des risques naturels majeurs (FPRNM)	Mme Agnès DELOUYE	Cheffe du service sécurité éducation routières transports et mobilités (SSERTeM)
	Mme Isabelle MIGNÉ	Cheffe du pôle mobilité transport et sécurité du SSERTeM
	M. Julien LEMARIÉ	Chef du pôle risques et crises de la 2MC2
	Mme Léonore VERHOEVEN	Référente ingénierie risques naturels, technologiques – 2MC2
BOP 203 MTE - Infrastructures et services de transports	Mme Agnès DELOUYE	Cheffe du service sécurité éducation routières transports et mobilités
	Mme Isabelle MIGNÉ	Cheffe du pôle mobilité transport et sécurité du SSERTeM
	Mme Elodie LEJEUNE	Responsable du domaine mobilités durables du SSERTeM
BOP 205 MTE Sécurité et affaires maritimes, pêche et aquaculture	Mme Célia AMITRANO	Cheffe du service usages, espaces et environnement marins, Cheffe du service gens de mer, pêches et contrôles par intérim
	M. Thierry CAROU	Adjoint à la Cheffe du pôle finances, appui administratif de Saint-Malo
	M. Etienne TROUSSARD	Chef du pôle unité littorale des affaires maritimes-
BOP 206 - MAA Sécurité et qualité sanitaires de l'alimentation	Mme Florence BRON	Cheffe du service économie et agriculture durable
	M. Olivier SCHEHR	Adjoint à la cheffe du SEAD , Chef du pôle aide PAC et aides conjoncturelles
BOP 207 Sécurité et éducation routière	Mme Agnès DELOUYE	Cheffe du service sécurité éducation routières transports et mobilités
	M. Didier DE ABREU	Chef du pôle coordination interministérielle des politiques de sécurité routière
	Mme Isabelle MIGNÉ	Cheffe du pôle mobilité transport et sécurité du SSERTeM
	M. Dominique BARRAUD	Chef du pôle éducation routière
	M. Thierry BAUDET	Adjoint à la cheffe du pôle communication interne, référent communication et coordination internes
BOP 362 Ministère de l'Économie, des finances et de la relance – Plan de relance – Ecologie	Mme Florence BRON	Cheffe du service économie et agriculture durable
	M. Olivier SCHEHR	Adjoint à la cheffe du SEAD , Chef du pôle aide PAC et aides conjoncturelles
	M. Bertrand DURIN	Chef du service aménagement des territoires et transitions
	M. Emmanuel PEREZ	Chef de service adjoint du SATT
	Mme Corinne ROY CAMPS	Cheffe du service logement et construction durables (SLCD)
	M. Clément HALLAIRE	Chef du pôle logement du SLCD
	Mme Stéphanie JOUVIN	Cheffe du pôle construction du SLCD
	Mme Agnès DELOUYE	Cheffe du SSERTeM
Mme Isabelle MIGNÉ	Cheffe du pôle mobilité transport et sécurité du SSERTeM	

<p>BOP 363 Ministère de l'Économie, des finances et de la relance – Plan de relance – Compétitivité</p>	<p>Mme Corinne ROY CAMPS M. Clément HALLAIRE Mme Stéphanie JOUVIN M. Bertrand DURIN M. Emmanuel PEREZ</p>	<p>Cheffe du service logement et construction durables (SLCD) Chef du pôle logement du SLCD Cheffe du pôle construction du SLCD Chef du service aménagement des territoires et transitions Chef de service adjoint du SATT</p>
<p>BOP 380 Fond d'accélération de la transition écologique dans les territoires</p>	<p>M Julien LEMARIE Mme Léonore VERHOEVEN M. Bertand DURIN Mme Léa DOUCET M. Robin LE NOAN M. Emmanuel PEREZ M. Emmanuel BOUTBIEN Mme Agnès DELOUYE Mme Isabelle MIGNE Mme Elodie LEJEUNE</p>	<p>Chef du pôle risques et crises de la 2MC2 Référente ingénierie risques naturels, technologiques – 2MC2 Chef du service aménagement des territoires et transitions (SATT) Chargée de mission sobriété foncière et transition énergétique du SATT Chef du Pôle appui au territoire et connaissance Chef de service adjoint du SATT Chargé de mission contractualisation au pôle urbanisme et contractualisation du SATT Cheffe du SSERTeM Cheffe du pôle mobilités, transport et sécurité Responsable du domaine mobilité durable</p>
<p>BOP 723 Ministère de l'Économie et des finances Contribution aux dépenses immobilières</p>	<p>Mme Anne-claire VINCENT</p>	<p>Cheffe du pôle finances appui administratif de Saint-Malo</p>

Article 3 : Dans le cadre des travaux d'inventaire comptables de fin d'année, délégation de signature est donnée à :

Mmes Christiane LAREUR, cheffe de la mission management, crise et coordination, Anne-claire Vincent, cheffe du pôle finances, appui administratif de Saint-Malo et Mme Laurence RÉAU, adjointe à la cheffe du pôle et chargée du pilotage et suivi budgétaire, à l'effet de signer les états de validation des charges et des produits à rattacher à l'exercice ainsi que des provisions pour charges.

Madame Christiane LAREUR est également désignée responsable d'inventaire.

Article 4 : Délégation est donnée :

à l'effet de valider toutes les opérations enregistrées sur les applications Chorus pour tous les BOP hors 354 à :

Mmes Anne-claire Vincent, cheffe du pôle finances, appui administratif de Saint-Malo Laurence RÉAU, adjointe à la cheffe du pôle et chargée du pilotage et suivi budgétaire, et Stéphanie NOSLEY-THIBAUT, chargée du pilotage et du suivi budgétaire.

à l'effet de signer toutes les pièces comptables relatives à la liquidation et à l'ordonnancement des dépenses hors applications chorus pour tous les BOP hors BOP 354 à :

Mmes Anne-claire Vincent, cheffe du pôle finances, appui administratif de Saint-Malo, Laurence RÉAU, adjointe à la cheffe du pôle et chargée du pilotage et suivi budgétaire, et Stéphanie NOSLEY-THIBAUT, chargée du pilotage et du suivi budgétaire .

à l'effet de donner les ordres de payer au comptable public y compris sous CHORUS Formulaire hors BOP 354 à :

Mmes Anne-claire Vincent, cheffe du pôle finances, appui administratif de Saint-Malo, Laurence RÉAU, adjointe à la cheffe du pôle et chargée du pilotage et suivi budgétaire, et Stéphanie NOSLEY-THIBAUT, chargée du pilotage et du suivi budgétaire

Article 5 : Délégation est donnée à l'effet de procéder à la validation des ordres de mission permanents ou occasionnels et des états de frais (constatation du service fait) sur l'application CHORUS DT à :

Mmes : Patricia CONUEL, Ghislaine GOUGE, Martine PERDRIAU, Sylvie TERROITIN, Catherine CARMOUET, Sylvie JOUIN, Patricia GUYARD , Catherine LERAY, Marie-Pierre BONNIN, assistantes.

Mme Ghislaine BORIOLI, cheffe du pôle d'appui administratif du siège Rennais ;

Mme Anne-claire Vincent, cheffe du pôle finances, appui administratif de Saint-Malo

Mme Florence BRON, cheffe du SEAD,

M. Olivier SCHEHR , adjoint à la cheffe du SEAD, chef du pôle aides PAC et aides conjoncturelles

M. Bertrand DURIN, chef du SATT,

M. Emmanuel PEREZ, chef de service adjoint du SATT,

M. Benoit ARCHAMBAULT, chef du SEB

Mme Martine PINARD, adjointe au chef du SEB ,

M. Sébastien JIGOREL, chef d'unité biodiversité , adjoint à la cheffe du pôle planification eau et biodiversité

Mme Delphine Kubler, gestionnaire - instructrice au SEB,

Mme Anne CHASLE-HEUZE, cheffe de la METSSI

M. Sébastien SAILLENFEST, délégué Territorial de Redon - Vallons de Vilaine

Mme Bérangère GALINDO, déléguée Territoriale de Saint-Malo littoral

M. Jérôme PIERRE, délégué Territorial de Vitré-Fougères

M. Jean-Philippe HUERTAS, délégué territorial de Rennes-Brocéliande,

Mme Corinne ROY CAMPS, cheffe du SLCD,

M. Clément HALLAIRE , chef du pôle logement du SLCD

Mme Stéphanie JOUVIN, cheffe du pôle construction du SLCD,

Mme Christiane LAREUR, cheffe de la 2MC2,

M. Julien LEMARIÉ, chef du pôle risques et crises de la 2MC2

Mme Célia AMITRANO, cheffe du SUEEM , cheffe du SGMPC, par intérim

Mme Agnès DELOUYE, cheffe du SSERTeM

Article 6 : Délégation d'ordonnancement est donnée à l'effet d'engager les dépenses de la DDTM 35 par carte d'achat dans la limite des plafonds qui leur ont été attribués et d'en contrôler l'utilisation, à :

Pour les BOP métiers :

Mme Agnès DELOUYE, cheffe du SSERTeM,

Mme Martine PINARD, adjointe au chef du SEB

Mr. Thierry CAROU, adjoint à la cheffe du pôle Finances et appui administratif de Saint-Malo

M.Thierry BAUDET, adjoint à la cheffe du pôle communication interne, référent communication et coordination interne

Pour le BOP 354 :

M. Jérôme PIERRE, délégué territorial de Vitré-Fougères,

M. Daniel DONNART, chef du pôle appui au pilotage, communication interne

Mme Anne-claire Vincent, cheffe du pôle finances, appui administratif de Saint-Malo

Mme Ghislaine BORIOLI, cheffe du pôle appui administratif rennais,

M. Sébastien SAILLENFEST, délégué territorial de Redon Vallons de Vilaine

Article 7: Dans le cadre de la gestion des cartes d'achat, délégation de signature est donnée à :

Mmes Anne-claire Vincent, cheffe du pôle finances, appui administratif de Saint-Malo, Laurence RÉAU ; adjointe à la cheffe du pôle et chargée du pilotage et suivi budgétaire, à l'effet d'établir et signer le tableau des imputations ou l'ordre à payer. des dépenses métiers et à l'effet d'effectuer les opérations nécessaires à la demande de création, la gestion et la suppression des cartes d'achat auprès du responsable du programme carte achat .

Mme Anne-claire Vincent, cheffe du pôle finances, appui administratif de Saint-Malo, est désignée référente carte d'achat titulaire. Mme Laurence RÉAU est désignée référente carte d'achat suppléante.

Article 8 : Les chefs des services de la direction départementale des territoires et de la mer d'Ille-et-Vilaine sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision qui sera publiée au recueil des actes administratifs de la Préfecture d'Ille-et-Vilaine et entrera en vigueur le lendemain du jour de l'accomplissement des formalités adéquates de publicité.

Fait à Rennes, le 1^{er} décembre 2023

Le directeur départemental des territoires et de la mer
d'Ille-et-Vilaine



Thierry LATAPIE-BAYROO

Préfecture d'Ille-et-Vilaine

35-2023-11-29-00006

Arrêté accordant la médaille d'honneur
Régionale, Départementale et Communale à
l'occasion de la promotion du 1er janvier 2024

ARRÊTÉ

**Accordant la médaille d'honneur Régionale, Départementale et Communale
à l'occasion de la promotion du 1er janvier 2024**

**LE PRÉFET DE LA RÉGION BRETAGNE
PRÉFET D'ILLE-ET-VILAINE
PRÉFET DE LA ZONE DE DÉFENSE OUEST**

VU le décret n°87-594 du 22 juillet 1987, portant création de la médaille d'honneur Régionale, Départementale et Communale,

VU le décret n°2005-48 du 25 janvier 2005 modifiant les conditions d'attribution de médaille d'honneur Régionale, Départementale et Communale,

VU le décret n°0162 du 13 juillet 2023 portant nomination de M. Philippe GUSTIN, préfet de la région Bretagne, préfet de la zone de défense et de sécurité Ouest, préfet d'Ille-et-Vilaine ;

Sur proposition de la Directrice de cabinet,

ARRÊTE :

Article 1 : La médaille d'honneur Régionale, Départementale et Communale ARGENT est décernée à :

- Madame ALLOUARD Sandrine

Rédacteur principal 2ème classe, CIAS A L'OUEST DE RENNES, demeurant à Noyal-Châtillon-sur-Seiche.

- Madame ALSAC Karine née CORMAULT

Assistante de la commande publique, COMMUNE DE DINARD, demeurant à Châteauneuf-d'Ille-et-Vilaine.

- Madame ANTIN-COLLET Virginie née ANTIN

Chargée de développement territorial aménagement, RÉGION BRETAGNE, demeurant à Rennes.

- Madame ARNAUD Ghislainé née LOUIS-SIDNEY

Adjoint administratif principal 1ère classe, DÉPARTEMENT D'ILLE-ET-VILAINE, demeurant à Rennes.

- Madame BADIER Sophie

Adjointe au service entretien, COMMUNE DE LIFFRÉ, demeurant à La Bouëxière.

- Madame BADUAS Claudie

Adjoint administratif principal 1ère classe, COMMUNE DE BAINS-SUR-OUST, demeurant à Bains-sur-Oust.

- Madame BARBAS Caroline née GEORGET

Directrice des ressources humaines, MONTFORT COMMUNAUTÉ, demeurant à Montfort-sur-Meu.

- **Madame BARTH Anne Elisabeth née HAAS**
Assistante enseignement artistique principal 1ère classe, COMMUNE DE SAINT MALO, demeurant à Dol-de-Bretagne.
- **Madame BAUX Brigitte née BOUILLIS**
Agent polyvalent des écoles, COMMUNE DE LA CHAPELLE BOUËXIC, demeurant à Goven.
- **Madame BAZIN Céline née COUSINEAU**
Assistante socio-éducatif, DÉPARTEMENT D'ILLE-ET-VILAINE, demeurant à Montfort-sur-Meu.
- **Monsieur BAZIN Vincent**
Assistant socio-éducatif, DÉPARTEMENT D'ILLE-ET-VILAINE, demeurant à Montfort-sur-Meu.
- **Monsieur BEAUCE Christophe**
Agent de maîtrise, COMMUNE DE SAINT MALO, demeurant à Le Tronchet.
- **Monsieur BECKER Cyrille Joël Yannick**
Chauffeur ripeur, CA DU PAYS DE SAINT MALO AGGLOMÉRATION, demeurant à Saint-Malo.
- **Madame BEQUIN Béatrice**
Agent spécialisé principal écoles maternelles 1ère classe, COMMUNE DE SAINT MALO, demeurant à Saint-Malo.
- **Monsieur BERNARD Didier**
Adjoint technique principal 1ère classe, COMMUNE DE SAINT MALO, demeurant à Saint-Malo.
- **Madame BERRAIS Yamina**
Agent polyvalent de restauration, COMMUNE DE DINARD, demeurant à Dinard.
- **Madame BERTHO-JOUNEAU Françoise née JOUNEAU**
Chargée de mission industrie agroalimentaire, RÉGION BRETAGNE, demeurant à La Chapelle-des-Fougerez.
- **Monsieur BERTIN Christophe**
Conseiller municipal délégué, COMMUNE DE CHÂTEAUGIRON, demeurant à Janzé.
- **Madame BERTIN Gwénaëlle née MENGUY**
Rédacteur, COMMUNE DE ACIGNÉ, demeurant à Janzé.
- **Madame BERTRAND Cécile**
Atsem, COMMUNE DE LA MÉZIÈRE, demeurant à La Mézière.
- **Monsieur BERTRAND Jean-Yves**
Technicien principal 2ème classe, DÉPARTEMENT D'ILLE-ET-VILAINE, demeurant à Saint-Guinoux.
- **Monsieur BLAISE Alexandre, Pascal, Isidore**
Agent de maîtrise, CA DU PAYS DE SAINT MALO AGGLOMERATION, demeurant à Châteauneuf-d'Ille-et-Vilaine.
- **Monsieur BLANCHARD Jérémy**
Adjoint technique principal 2ème classe, COMMUNE DE CHARTRES DE BRETAGNE, demeurant à Chartres-de-Bretagne.
- **Monsieur BLANCHARD Ronan**
Agent de maîtrise principal, CA DU PAYS DE SAINT MALO AGGLOMERATION, demeurant à Saint-Malo.
- **Monsieur BLANCHET Anthony, Jacky, Philippe**
Adjoint technique principal 1ère classe, SMICTOM DU PAYS DE FOGÈRES, demeurant à Fougères.
- **Madame BOCHER Nathalie née FAYN**
Aide soignante de classe supérieure, CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE, demeurant à La Fresnais.

- **Madame BOCQUET Sabrina Régine Laure née POIRIER**
Atsem principal 1ère classe, COMMUNE DE MAURON, demeurant à Paimpont.
- **Monsieur BOSCHER Éric**
Technicien principal 1ère classe, DÉPARTEMENT D'ILLE-ET-VILAINE, demeurant à La Chapelle-Thouarault.
- **Madame BOULAABI Insaf**
Conseiller socio-éducatif, DÉPARTEMENT D'ILLE-ET-VILAINE, demeurant à Rennes.
- **Madame BOULANGER Nathalie née EOCHÉ**
Agent social principal 2ème classe, CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE, demeurant à Saint-Malo.
- **Madame BRAULT Sophie née LECRECQ**
Agent spécialisé principal écoles maternelles 1ère classe, COMMUNE DE SAINT MALO, demeurant à Saint-Malo.
- **Monsieur BRICHE Fabien**
Maire délégué, COMMUNE DE MONTAUBAN-DE-BRETAGNE, demeurant à Montauban-de-Bretagne.
- **Madame BRULLON FITAMANT Dominique née FITAMANT**
Ingénieur principal, DÉPARTEMENT D'ILLE-ET-VILAINE, demeurant à Chantepie.
- **Madame CADO Myriam née SIMON**
Aide soignante de classe supérieure, CIAS A L'OUEST DE RENNES, demeurant à Mordelles.
- **Madame CAILLAULD Delphine née GAVAZZENI**
Chargée de la gestion administrative du personnel, COMMUNE DE DINARD, demeurant à Plerguer.
- **Madame CAMERLYNCK Amandine**
Assistante de conservation principale 1ère classe, COMMUNE DE PLEURTUIT, demeurant à Pleurtuit.
- **Madame CARVILLE Lydie née HUDEBERT**
Agent d'accueil agence postale, COMMUNE DE LA CHAPELLE BOUËXIC, demeurant à La Chapelle-Bouëxic.
- **Monsieur CATHELIN Bruno**
Assistant d'enseignement artistique, SM SYNDICAT MIXTE DE MUSIQUE, demeurant à Melesse.
- **Madame CHALOPIN Sandrine**
Gestionnaire de dossiers européens, RÉGION BRETAGNE, demeurant à Saint-Malo.
- **Madame CHASSAGNE Fabienne**
Adjoint technique principal 2ème classe, COMMUNE DE BRÉAL-SOUS-MONFORT, demeurant à Bréal-sous-Montfort.
- **Monsieur CHAUDAGNE Michel**
Adjoint au maire, COMMUNE DE LA CHAPELLE BOUËXIC, demeurant à La Chapelle-Bouëxic.
- **Madame CHAUVIN Laurence née HARANG**
Adjoint administratif territorial principal 1ère classe, MAIRIE DE COMBOURG, demeurant à Digné.
- **Madame CHEDOTAL Nathalie**
Assistante socio-éducatif, DÉPARTEMENT D'ILLE-ET-VILAINE, demeurant à Rennes.
- **Madame CHEMIN VAUGON Odile née VAUGON**
Conseillère municipale, COMMUNE DE SAINT MEEN LE GRAND, demeurant à Saint-Méen-le-Grand.
- **Monsieur CHEVREL Philippe**
Adjoint au maire, COMMUNE DE SAINT MEEN LE GRAND, demeurant à Saint-Méen-le-Grand.

- **Monsieur CHOUX Michel**
Agent des espaces verts, COMMUNE DE LA CHAPELLE DES FOUGERETZ, demeurant à Pleumeleuc.
- **Monsieur CHRETIEN Franck**
Attaché, CA DU PAYS DE SAINT MALO AGGLOMERATION, demeurant à Cancale.
- **Monsieur CLÉMENT Arnaud Laurent Bernard**
Attaché principal, COMMUNE DE BAULON, demeurant à Goven.
- **Madame COCHET Emmanuelle née MOTIER**
Technicien principal 1ère classe, DÉPARTEMENT D'ILLE-ET-VILAINE, demeurant à La Bouëxière.
- **Monsieur CONTRERAS Jérôme**
Animateur principal 1ère classe - responsable pôle enfance jeunesse éducation, COMMUNE DE L'HERMITAGE, demeurant à Montfort-sur-Meu.
- **Madame COTARD Myriam née GUIHOT**
Auxiliaire de puériculture de classe supérieure, COMMUNE DE SAINT MALO, demeurant à Saint-Malo.
- **Monsieur COUDRAIS Rémy**
Adjoint au maire, COMMUNE DE LA CHAPELLE BOUËXIC, demeurant à La Chapelle-Bouëxic.
- **Madame COURTOIS Fabienne née GARDINIER**
Agent de surveillance de la voie publique, COMMUNE DE DINARD, demeurant à Dinard.
- **Madame CRENN Céline née BEAUDOIN**
Agente d'encadrement du service général et technique, RÉGION BRETAGNE, demeurant à Dol-de-Bretagne.
- **Monsieur DEGUIGNE Thierry, Jérôme, Roger**
Technicien principal 2ème classe, CA DU PAYS DE SAINT MALO AGGLOMERATION, demeurant à Saint-Malo.
- **Madame DELAUNAY Anne, Marie, Yvette**
Technicien principal 1ère classe, CA DU PAYS DE SAINT MALO AGGLOMERATION, demeurant à Mesnil-Roc'h.
- **Madame DELHAYE Catherine née CHEVALIER**
Adjoint technique territorial principal première classe, COMMUNE DE LÉCOUSSE, demeurant à Lécousse.
- **Monsieur DENIEL Stéphane**
Responsable du pôle technique, CC VAL D'ILLE-AUBIGNÉ, demeurant à Rennes.
- **Monsieur DENIS Philippe**
Adjoint technique principal 1ère classe, DÉPARTEMENT D'ILLE-ET-VILAINE, demeurant à Piéchéâtel.
- **Monsieur DESBOIS Stéphane**
Adjoint technique principal 1ère classe, COMMUNE DE BOURG DES COMPTES, demeurant à Noyal-Châtillon-sur-Seiche.
- **Madame DIBON Marina**
Adjoint administratif principal 1ère classe, ARCHIPEL HABITAT, demeurant à Mordelles.
- **Madame DIVET Anne née VERGER**
Adjointe au maire, COMMUNE DE SAINT MEEN LE GRAND, demeurant à Saint-Méen-le-Grand.
- **Monsieur DOBE Gilbert**
Adjoint technique principal 1ère classe, COMMUNE DE SAINT MALO, demeurant à Saint-Coulomb.

- **Madame DUCLOS Christelle née DUSSAUZE**
Médecin hors classe, DÉPARTEMENT D'ILLE-ET-VILAINE, demeurant à Pacé.
- **Monsieur DUCLOS Christophe**
Assistant d'enseignement artistique principal 1ère classe, CA REDON AGGLOMERATION, demeurant à Redon.
- **Madame DUMOULIN Sandra, Anne, Sophie**
Adjoint administratif principal 2ème classe, COMMUNE DE MONTREUIL SOUS PÉROUSE, demeurant à Montreuil-sous-Pérouse.
- **Madame DUPETITPRE Béatrice, Angélique, Marie, Louise**
Aide-soignante de classe supérieure, CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE, demeurant à La Chapelle-Saint-Aubert.
- **Madame DUVIVIER Emmanuelle née PERRAIS**
Adjoint administratif principal 1ère classe, COMMUNE DE SAINT GRÉGOIRE, demeurant à Chevaigné.
- **Monsieur ELBEZ Emmanuel**
Responsable contrôle et contentieux, CA DU PAYS DE SAINT MALO AGGLOMERATION, demeurant à Saint-Malo.
- **Madame EMERY Rozenn**
ATSEM, COMMUNE DE LE PETIT FOUGERAY, demeurant à Crevin.
- **Monsieur ETHORE Bernard**
Maire, COMMUNE DE BRÉAL SOUS MONFORT, demeurant à Bréal-sous-Monfort.
- **Monsieur FANTOU David**
Adjoint technique principal 1ère classe, DÉPARTEMENT D'ILLE-ET-VILAINE, demeurant à Miniac-Morvan.
- **Madame FERNEZ Virginie née BRIEZ**
Adjoint administratif principal 1ère classe, COMMUNE DE ROMAGNE, demeurant à Romagné.
- **Monsieur FEVRIER Daniel**
Adjoint technique principal, COMMUNE DE MOUSSE, demeurant à La Guerche-de-Bretagne.
- **Madame FLAGEUL Laurence née DEBACKER**
Auxiliaire de puériculture de classe supérieure, COMMUNE DE SAINT MALO, demeurant à Saint-Méloir-des-Ondes.
- **Monsieur FOUQUET Fabrice**
Adjoint technique principal 1ère classe, DÉPARTEMENT D'ILLE-ET-VILAINE, demeurant à Saint-Malo.
- **Madame FRESNEL Marie-Thérèse, Monique, Ernestine née RIOCHE**
Adjoint technique principal 1ère classe, COMMUNE DE LE VERGER, demeurant à Le Verger.
- **Madame FRIQUET Céline**
Auxiliaire de puériculture de classe supérieur, COMMUNE DE THORIGNE FOUILLARD, demeurant à Cesson-Sévigné.
- **Monsieur FROMENT Thierry, Robert, Ernest**
Adjoint technique principal 1ère classe, CA DU PAYS DE SAINT MALO AGGLOMERATION, demeurant à Saint-Méloir-des-Ondes.
- **Madame FROUCHART Caroline**
Assistante socio-éducatif classe exceptionnelle, DÉPARTEMENT D'ILLE-ET-VILAINE, demeurant à Meillac.
- **Monsieur GAILLARD Gérard**
Technicien principal 2ème classe, DÉPARTEMENT D'ILLE-ET-VILAINE, demeurant à Vitré.
- **Monsieur GAILLARD Romuald**
Agent de collecte, CA DU PAYS DE SAINT MALO AGGLOMERATION, demeurant à Saint-Malo.

- **Madame GANDON Isabelle**
Adjoint technique principal 1ère classe, DÉPARTEMENT D'ILLE-ET-VILAINE, demeurant à Rennes.
- **Madame GARNIER Annie, Yvette, Christine née GOBERT**
Adjoint technique principal 1ère classe, COMMUNE DE FOUGÈRES, demeurant à Javené.
- **Madame GASREL Daniele née MIGNET**
Adjoint administratif principal 1ère classe, COMMUNE DE SAINT MALO, demeurant à Cancale.
- **Madame GAUCHER Stéphanie**
Atsem principal 1ère classe, COMMUNE DE PACÉ, demeurant à Talensac.
- **Madame GAULIER Gaëlle née GAULIER**
Adjoint administratif 2ème classe, COMMUNE DE PONTORSON, demeurant à Combourg.
- **Madame GAULLIER KRISTOF Alexandra née KRISTOF**
Cheffe du service métiers, compétences et organisation, RÉGION BRETAGNE, demeurant à Cesson-Sévigné.
- **Madame GAUTIER Marie, Thérèse née LETORT**
Adjoint technique principal 1ère classe, COMMUNE DE BRÉAL SOUS MONFORT, demeurant à Bréal-sous-Montfort.
- **Monsieur GERARD Nicolas, Arnaud, David**
Technicien, COMMUNE DE FOUGÈRES, demeurant à La Selle-en-Luitré.
- **Madame GIBOIRE Christine**
Assistante socio-éducatif classe exceptionnelle, DÉPARTEMENT D'ILLE-ET-VILAINE, demeurant à Guichen.
- **Monsieur GORGE Christophe**
Adjoint administratif principal 2ème classe, DÉPARTEMENT D'ILLE-ET-VILAINE, demeurant à Rennes.
- **Madame GOSSELET Valérie**
Assistante service scolarité, CA DU PAYS DE SAINT MALO AGGLOMERATION, demeurant à Mesnil-Roc'h.
- **Madame GOSSELIN Françoise née PAPAIL**
Technicien principal 1ère classe, COMMUNE DE SAINT MALO, demeurant à La Gouesnière.
- **Monsieur GOURVENNEC Ronan**
Directeur général adjoint, DÉPARTEMENT D'ILLE-ET-VILAINE, demeurant à Rennes.
- **Madame GROSSE Anne-Line née LE DUIGOU**
Adjoint administratif principal 1ère classe, DÉPARTEMENT D'ILLE-ET-VILAINE, demeurant à Rennes.
- **Madame GUEGAN RAUX Marjorie Andrée Pierrette**
Directrice de la commande publique, CA DU PAYS DE SAINT MALO AGGLOMERATION, demeurant à Saint-Malo.
- **Madame GUILCHER Laurence**
ATSEM, COMMUNE DE LIFFRÉ, demeurant à Lifré.
- **Monsieur GUILLAS Damien**
Adjoint au maire, COMMUNE DE REDON, demeurant à Renac.
- **Madame GUILLERM Claire**
Assistante socio-éducatif classe exceptionnelle, DÉPARTEMENT D'ILLE-ET-VILAINE, demeurant à Rennes.
- **Monsieur GUILLERM Philippe**
Magasinier alimentaire, RÉGION BRETAGNE, demeurant à Parcé.

- **Monsieur GUILLOT Jean-Marc**
Gardièn de déchetterie, CA DU PAYS DE SAINT MALO AGGLOMERATION, demeurant à Mesnil-Roc'h.
- **Monsieur GUITTON Pierre**
Maire, COMMUNE DE SAINT MEEN LE GRAND, demeurant à Saint-Méen-le-Grand.
- **Monsieur HAMONIC Gwenaël**
Instructeur droits des sols - contentieux, CA DU PAYS DE SAINT MALO AGGLOMERATION, demeurant à Tinténiac.
- **Madame HELARY Kristell née LE BRIS**
Rédacteur principal 1ère classe, DÉPARTEMENT D'ILLE-ET-VILAINE, demeurant à Chavagne.
- **Madame HERMENT Béatrice née GILET**
Attachée, CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE, demeurant à Saint-Méen-le-Grand.
- **Madame HOGUET Sandrine née MOUSSART**
Adjoint administratif principal 2ème classe, DÉPARTEMENT D'ILLE-ET-VILAINE, demeurant à Montreuil-sur-Ille.
- **Madame HUARD Sandrine**
Adjoint technique principal 2ème classe, COMMUNE DE REDON, demeurant à Redon.
- **Madame HUBERT Virginie, Stéphanie, Laëtitia née MALLE**
Atsem principal 1ère classe, COMMUNE DE BAIN DE BRETAGNE, demeurant à Guipry-Messac.
- **Madame HUCHET Cécile**
Adjoint technique principal 1ère classe, COMMUNE DE DOMLOUP, demeurant à Châteaugiron.
- **Madame HUCHET Nicole**
Agent d'accueil, COMMUNAUTÉ D'AGGLOMERATION VITRÉ COMMUNAUTÉ, demeurant à Vitré.
- **Madame HUET Isabelle**
Gestionnaire et animatrice de la pépinière de l'odysee, CA DU PAYS DE SAINT MALO AGGLOMERATION, demeurant à Saint-Lunaire.
- **Madame HURAUULT Nathalie**
Auxiliaire de puériculture de classe supérieure, COMMUNE DE LAVAL, demeurant à Étrelles.
- **Monsieur JACOB Pierrick**
Agent de maîtrise, COMMUNE DE SAINT MALO, demeurant à Saint-Père-Marc-en-Poulet.
- **Monsieur JENOUVRIER Fabrice**
Agent de maîtrise, COMMUNE DE SAINT MALO, demeurant à Saint-Malo.
- **Madame JOSSE Karine née LARCHER**
Agent spécialisé principal des écoles maternelles 1ère classe, COMMUNE DE SAINT MALO, demeurant à La Fresnais.
- **Madame JOUBIN Valérie Nathalie Thérèse née HERSANT**
Comptable financement, NEOTOA, demeurant à Saint-Suliac.
- **Madame JOUVELOT Stéphanie**
Adjoint administratif principal 1ère classe, COMMUNE DE SAINT MALO, demeurant à Saint-Malo.
- **Monsieur JULO Sébastien**
Agent de maîtrise principal, COMMUNE DE SAINT MEEN LE GRAND, demeurant à Saint-Méen-le-Grand.
- **Madame KERMORGANT Martine née LE MERO**
Agent territorial spécialisé des écoles maternelles, COMMUNE DE LASSY, demeurant à GUICHEN.

- **Madame KERVAZO Françoise née LE DOUARIN**
Technicien principal 1ère classe, COMMUNE DE SAINT MALO, demeurant à Saint-Malo.
- **Monsieur KOHLER Maxime**
Ingénieur principal - directeur général des services, CC VAL D'ILLE-AUBIGNÉ, demeurant à Cesson-Sévigné.
- **Madame LABBE Sabrina, Claudine, Annette**
Adjoint technique principal 1ère classe, COMMUNE DE FOUGÈRES, demeurant à Lécousse.
- **Monsieur LANGLOIS Romain**
Technicien principal 1ère classe, CIAS A L'OUEST DE RENNES, demeurant à Guichen.
- **Madame LANZA Patricia née LE ROMANCER**
Assistante du maire, COMMUNE DE DINARD, demeurant à Pleurtuit.
- **Monsieur LARDIER Fabrice**
Rédacteur principal 2ème classe, DÉPARTEMENT D'ILLE-ET-VILAINE, demeurant à Saint-Gilles.
- **Monsieur LE BELLEGUY Yann**
Responsable de l'espace public et aménagement, COMMUNE DE DINARD, demeurant à Dinard.
- **Madame LE BLANC Karine née HERVE**
Adjoint administratif principal 1ère classe, COMMUNE DE PLEURTUIT, demeurant à Pleurtuit.
- **Madame LE BOUILLE Katia**
Rédacteur principal 2ème classe, DÉPARTEMENT D'ILLE-ET-VILAINE, demeurant à Chasné-sur-Illet.
- **Monsieur LE BOURHIS Rémi**
Agent de maîtrise, COMMUNE DE MORDELLES, demeurant à Mordelles.
- **Madame LE BOUTER Florence**
Assistante socio-éducatif classe exceptionnelle, DÉPARTEMENT D'ILLE-ET-VILAINE, demeurant à Saint-Grégoire.
- **Madame LEBRET Louise née SIMON**
Première adjointe au maire, COMMUNE DE LA CHAPELLE BOUËXIC, demeurant à La Chapelle-Bouëxic.
- **Madame LEBRETON Christelle née MARQUER**
Instructrice des dossiers agri-environnementaux, RÉGION BRETAGNE, demeurant à Châteaugiron.
- **Monsieur LEBRETON Philippe**
Ingénieur hors classe, DÉPARTEMENT D'ILLE-ET-VILAINE, demeurant à Pacé.
- **Madame LE BRIQUER Patricia**
Adjoint administratif principal 1ère classe, COMMUNE DE SAINT MALO, demeurant à Bager-Morvan.
- **Monsieur LECHANTOUX Ludovic**
Adjoint technique principal 1ère classe - entretien de voirie et conducteur d'engins, COMMUNE DE BAINS SUR OUST, demeurant à Bains-sur-Oust.
- **Madame LECORGNE Karine née LE DOT**
Agent du service général, RÉGION BRETAGNE, demeurant à Mordelles.
- **Madame LEDUC Carine, Marie, Estelle née LECHEVALLIER**
Adjoint administratif principal 1ère classe, SMICTOM DU PAYS DE FOUGÈRES, demeurant à Fleurigné.
- **Monsieur LEGENDRE Olivier**
Agent de maîtrise principal, COMMUNE DE CHÂTEAUGIRON, demeurant à Châteaugiron.
- **Madame LEGOUT Marie-Thérèse, Eugénie, Marie-Josèphe**
Adjoint technique principal 1ère classe, COMMUNE DE FOUGÈRES, demeurant à Fougères.

- **Madame LEGRAND Adeline**
Adjoint administratif principal 1ère classe, DÉPARTEMENT D'ILLE-ET-VILAINE, demeurant à Pleine-Fougères.
- **Madame LE HENNE Chantal**
Rédacteur, COMMUNE DE SAINT GRÉGOIRE, demeurant à Chevaigné.
- **Madame LE LAY Linda née DENIER**
Chargée de la comptabilité et de la communication, COMMUNE DE LA CHAPELLE BOUËXIC, demeurant à La Chapelle-Bouëxic.
- **Madame LEMAITRE Nathalie**
Puéricultrice hors classe, DÉPARTEMENT D'ILLE-ET-VILAINE, demeurant à Laignelet.
- **Madame LEMARIE Nelly**
Adjoint administratif principal 1ère classe, DÉPARTEMENT D'ILLE-ET-VILAINE, demeurant à Pleugueneuc.
- **Madame LEMONNIER Jacqueline, Paulette**
Adjoint technique principal 2ème classe, SMICTOM DU PAYS DE FOUGÈRES, demeurant à Bazouges-la-Pérouse.
- **Madame LE PAPE Laëtitia, Cécile, Lucile née TEXIER**
Attachée, COMMUNE DE FOUGÈRES, demeurant à Fougères.
- **Madame LE PARC Katia**
Assistante socio-éducatif classe exceptionnelle, DÉPARTEMENT D'ILLE-ET-VILAINE, demeurant à Bédée.
- **Monsieur LE PERCHEC Christian**
Adjoint technique territorial principal 1ère classe, COMMUNE DE L'HERMITAGE, demeurant à L'Hermitage.
- **Monsieur LEROUX Gaëtan**
Agent technique polyvalent, CC BRETAGNE PORTE DE LOIRE COMMUNAUTÉ, demeurant à Grand-Fougeray.
- **Madame LEROYER Dominique née GARIN**
Agent spécialisé principal 1ère classe des écoles maternelles, COMMUNE DE MELESSE, demeurant à MELESSE.
- **Monsieur LESAGE Jean-Paul**
Adjoint technique principal 2ème classe, COMMUNE DE SAINT MALO, demeurant à Saint-Malo.
- **Monsieur LOUZON Christophe**
Technicien principal 1ère classe, DÉPARTEMENT D'ILLE-ET-VILAINE, demeurant à La Mézière.
- **Madame MACE Florence née DESGRANGES**
Éducateur technique spécialisé, ÉTABLISSEMENT DE TRAVAIL PROTEGE DE SAINT-JAMES, demeurant à Maen Roch.
- **Madame MACON Pierrette née LEFORT**
Adjoint technique territorial, COMMUNE DE SAINT MALO, demeurant à Saint-Jouan-des-Guérets.
- **Monsieur MAGAUD Frédéric**
Assistant d'enseignement artistique principal 1ère classe, SI Musique et Danse du Suet, demeurant à Aubigné.
- **Monsieur MAGRE David**
Attaché, DÉPARTEMENT D'ILLE-ET-VILAINE, demeurant à Rennes.
- **Madame MAHE Armelle**
Attaché principal, DÉPARTEMENT D'ILLE-ET-VILAINE, demeurant à Chantepie.
- **Madame MALARD Marielle**
Adjoint technique principal 2ème classe, COMMUNE DE REDON, demeurant à Redon.

- Monsieur MANCEAU Patrick

Technicien principal 1ère classe, DÉPARTEMENT D'ILLE-ET-VILAINE, demeurant à Vezin-le-Coquet.

- Madame MARGUERIE Catherine née MAIGNAN

Atsem principal 1ère classe, COMMUNE DE LA CHAPELLE DES FOUGERETZ, demeurant à La Chapelle-des-Fougeretz.

- Madame MARY Morgane

Technicienne informatique en charge de l'assistance, RÉGION BRETAGNE, demeurant à Bourgarré.

- Madame MASTON-BERTHELOT Stéphanie née BERTHELOT

Éducateur territorial de jeunes enfants de classe exceptionnelle, COMMUNAUTÉ DE COMMUNES CHATEAUBRIANT-DERVAL, demeurant à Ercé-en-Lamée.

- Madame MATHIEUX Anne-Marie née LEPEINTRE

Assistante de direction du ceser, RÉGION BRETAGNE, demeurant à Pipriac.

- Monsieur MAUDEMAIN Stéphane

Technicien de maintenance informatique, RÉGION BRETAGNE, demeurant à Combourg.

- Madame MEIGNEN Catherine née DESBOIS

Adjoint technique principal 1ère classe, COMMUNE DE BAINS SUR OUST, demeurant à Bains-sur-Oust.

- Madame MENEGUZZER Claire

Attachée, COMMUNE DE VITRÉ, demeurant à Vitré.

- Monsieur MERELLE Anthony Jean-Noël Marc

Chauffeur ripeur, CA DU PAYS DE SAINT MALO AGGLOMERATION, demeurant à Saint-Malo.

- Madame MERLE Catherine née MOTHU

ATSEM, COMMUNE DE LIFFRÉ, demeurant à Liffré.

- Madame METIVIER BLANCHARD Kristell née METIVIER

Rédacteur principal 1ère classe, COMMUNE DE BAGUER MORVAN, demeurant à Baguer-Morvan.

- Monsieur MEVEL-VIANNAY Stéphane

Chef de projet, RÉGION BRÉTAGNE, demeurant à Rennes.

- Monsieur MILLASSEAU Benoît

Agent de maîtrise, DÉPARTEMENT D'ILLE-ET-VILAINE, demeurant à Piré-Chancé.

- Madame MILLET Delphine

Assistante socio-éducatif classe exceptionnelle, DÉPARTEMENT D'ILLE-ET-VILAINE, demeurant à Melesse.

- Madame MONGODIN Sandra née TURGIS

Adjoint administratif principal 1ère classe, COMMUNE DE FOUGÈRES, demeurant à Fougères.

- Monsieur MORIER Denis Joseph Pierrick

Adjoint technique principal 1ère classe, COMMUNE DE ARGENTRÉ DU PLESSIS, demeurant à Argentré-du-Plessis.

- Madame NORMANT Édith

Assistante socio-éducatif classe exceptionnelle, DÉPARTEMENT D'ILLE-ET-VILAINE, demeurant à Rennes.

- Monsieur PAGE Guy

Ancien adjoint au maire, COMMUNÉ DE MONTAUBAN-DE-BRETAGNE, demeurant à Montauban-de-Bretagne.

- Madame PATIN Linda

Adjoint administratif principal 1ère classe, COMMUNE DE GUIPEL, demeurant à Saint-Aubin-d'Aubigné.

- **Monsieur PELLERIN Sylvain**
Adjoint technique principal 1ère classe, COMMUNE DE MELESSE, demeurant à Melesse.
- **Madame PERION Nadège**
Rédacteur principal 2ème classe, CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE, demeurant à Redon.
- **Madame PERRIN Paule née JUGUET**
Rédacteur principal 2ème classe, DÉPARTEMENT D'ILLE-ET-VILAINE, demeurant à Maen Roch.
- **Madame PEURON Jennifer**
Adjoint administratif principal 2ème classe, DÉPARTEMENT D'ILLE-ET-VILAINE, demeurant à Bédée.
- **Madame PHELIPPE Maud**
Adjoint administratif principal 1ère classe, COMMUNE DE VERN SUR SEICHE, demeurant à Brie.
- **Madame PIEL Catherine née LATIMIER**
Conseillère juridique, RÉGION BRETAGNE, demeurant à Saint-Grégoire.
- **Madame PINAULT Virginie née CATALAN**
Attachée, DÉPARTEMENT D'ILLE-ET-VILAINE, demeurant à Montreuil-sur-Ille.
- **Madame PINEAU Judith née MAIRE**
Adjoint administratif principal 1ère classe, COMMUNAUTÉ DE COMMUNES CHÂTEAUBRIANT-DERVAL, demeurant à Noyal-Châtillon-sur-Seiche.
- **Madame PINOT Laurence**
Adjoint administratif principal 1ère classe, COLLECTIVITÉ EAU DU BASSIN RENNAIS, demeurant à Bain-de-Bretagne.
- **Madame PLOURDEAU Catherine née LELONG**
Magasinière pédagogique, RÉGION BRETAGNE, demeurant à Mouazé.
- **Monsieur POLFLIET Freddy**
Agent de maîtrise, COMMUNE DE FOGÈRES, demeurant à La Bazouge-du-Désert.
- **Madame PRISE Florence**
Adjoint technique principal 2ème classe, DÉPARTEMENT D'ILLE-ET-VILAINE, demeurant à Rennes.
- **Madame PROTCHE Isabelle**
Agent social principal 1ère classe, CIAS A L'OUEST DE RENNES, demeurant à Le Rheu.
- **Monsieur RADIN Olivier**
Technicien, SCE DÉPARTEMENTAL INCENDIE ET SECOURS, demeurant à Pont-Péan.
- **Madame RAOULT Virginie**
Adjoint administratif principal 1ère classe, DÉPARTEMENT D'ILLE-ET-VILAINE, demeurant à L'Hermitage.
- **Madame REBILLON Marina**
Adjoint administratif principal 1ère classe, COMMUNE DE RIVES-DU-COUESNON, demeurant à Fougères.
- **Madame REGNIER Laëtitia**
Adjoint administratif principal 1ère classe, COMMUNE DE PANCÉ, demeurant à La Bosse-de-Bretagne.
- **Madame RENAULT Élisabeth**
Directrice de musée, COMMUNE DE SAINT BRIEUC, demeurant à RENNES.
- **Madame REUCHERON Mélanie**
Assistante d'enseignement artistique principal 1ère classe, SI Musique et Danse du Suet, demeurant à CHANTEPIE.

- **Madame RICHEUX FEVRIER Régine Marie-Chantal née FEVRIER**
Rédacteur principal 1ère classe, COMMUNE DE RENAC, demeurant à Renac.
- **Monsieur RICHEUX Ludovic Alain Élie**
Adjoint technique principal 1ère classe, COMMUNE DE BAULON, demeurant à Baulon.
- **Madame RICHOMME Soazig née GAULTIER**
Aide-soignante de classe supérieure, CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE, demeurant à Redon.
- **Monsieur ROCHEFORT Jean-Jacques**
Adjoint technique principal 1ère classe, COMMUNE DE BOURG DES COMPTES, demeurant à Pléchâtel.
- **Monsieur RUAULT Michel**
Adjoint technique principal 1ère classe, DÉPARTEMENT D'ILLE-ET-VILAINE, demeurant à Les Portes du Coglais.
- **Madame RUBLON Sylvie née MOREL**
Adjoint technique principal 2ème classe, COMMUNE DE LE PETIT FOUGERAY, demeurant à Le Petit-Fougeray.
- **Monsieur RUE David**
Attaché, SCE DÉPARTEMENTAL INCENDIE ET SECOURS, demeurant à Gévezé.
- **Madame SIMON Michèle**
Gestionnaire des aides financières, RÉGION BRETAGNE, demeurant à Montgermont.
- **Madame SKOULIOS Catherine née COSNARD**
Adjoint administratif principal 1ère classe, COMMUNE DE CHÂTEAUGIRON, demeurant à Moulins.
- **Madame SOUADET Chantal née BARON**
Agent spéciale principal écoles maternelles 1ère classe, COMMUNE DE SAINT MALO, demeurant à Miniac-Morvan.
- **Madame STUTE Irène, Renée née PERRET**
Adjoint administratif 1ère classe, CA DU PAYS DE SAINT MALO AGGLOMERATION, demeurant à Saint-Malo.
- **Madame TANGUY Céline née MAILLET**
Agent territorial spécialisé des écoles maternelles 1ère classe, COMMUNE DE BRÉAL SOUS MONFORT, demeurant à Bréal-sous-Montfort.
- **Monsieur TARDIF Joël**
Conseiller municipal, COMMUNE DE BRÉAL SOUS MONFORT, demeurant à Bréal-sous-Montfort.
- **Madame TESNIERE Catherine née COLAS**
Éducateur technique spécialisé, ÉTABLISSEMENT DE TRAVAIL PROTEGE DE SAINT-JAMES, demeurant à Baguer-Pican.
- **Monsieur THIBAUT Thierry**
Directeur d'établissement d'enseignement artistique, COMMUNE DE SAINT BRIEUC, demeurant à Miniac-Morvan.
- **Madame TISON Patricia Denise Monique née LAUNAY**
Atsém principal 1ère classe, COMMUNE DE ARGENTRÉ DU PLESSIS, demeurant à Vitré.
- **Madame TRAVERT Katia**
Adjoint administratif principal 1ère classe, COMMUNE DE MONTFORT SUR MEU, demeurant à Ifpendic.
- **Monsieur TREMEAU Hervé**
Adjoint technique principal 1ère classe, CIAS A L'OUEST DE RENNES, demeurant à Mordelles.

- Madame TROVEL Anne née MAGAUD

Assistante d'enseignement artistique principal 1ère classe, SI Musique et Danse du Suet, demeurant à Aubigné.

- Madame TRUBERT Chantal

Gestionnaire des aides individuelles de la formation professionnelle, RÉGION BRETAGNE, demeurant à Boisgervilly.

- Monsieur TUAL Jean

Ancien conseiller municipal, COMMUNE DE MONTAUBAN-DE-BRETAGNE, demeurant à Montauban-de-Bretagne.

- Madame TUAL Marie-Line Brigitte Yolande Christine née LEPINE

Secrétaire de mairie, COMMUNE DE LOUTEHEL, demeurant à Plélan-le-Grand.

- Madame TUAL Séverine, Danielle, Odette née MALLE

Adjoint administratif principal 1ère classe, CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE, demeurant à Billé.

- Madame TUMOINE Valérie

Adjoint administratif principal 2ème classe, DÉPARTEMENT D'ILLE-ET-VILAINE, demeurant à Saint-Domineuc.

- Monsieur TUNIER Daniel

Ancien adjoint au maire, COMMUNE DE MONTAUBAN-DE-BRETAGNE, demeurant à Montauban-de-Bretagne.

- Madame UETTWILLER Sophie née BECEL

Attachée, COMMUNE DE BRÉAL SOUS MONFORT, demeurant à Monterfil.

- Madame URVOY Marie-France, Rosette, Michelle née LE PAIH

Adjoint administratif principal 1ère classe, SMICTOM DU PAYS DE FOGÈRES, demeurant à Fougères.

- Madame VAULEON Sylvie

Adjoint administratif principal 1ère classe, COMMUNE DE SAINT MALO, demeurant à Saint-Jouan-des-Guérets.

- Madame VOISIN Élisabeth, Jacqueline, Marie

Animatrice, COMMUNE DE FOGÈRES, demeurant à Fougères.

- Madame VRAUX Isabelle née CONTIN

Technicien principal 1ère classe, COMMUNAUTÉ DE COMMUNES BRETAGNE ROMANTIQUE, demeurant à Combourg.

Article 2 : La médaille d'honneur Régionale, Départementale et Communale VERMEIL est décernée à :

- Madame ALLIX Catherine

Assistante socio-éducatif classe exceptionnelle, DÉPARTEMENT D'ILLE-ET-VILAINE, demeurant à Rennes.

- Madame AUVROUIN Valérie

Adjoint technique principal 1ère classe, COMMUNE DE FOGÈRES, demeurant à Parigné.

- Madame BAILLEUL Valérie

Juriste, CC VAL D'ILLE-AUBIGNÉ, demeurant à Rennes.

- Madame BALLEST Christine née MAUGARD

Attachée principale, DÉPARTEMENT D'ILLE-ET-VILAINE, demeurant à Pacé.

- Madame BEGASSE Isabelle

Assistante socio-éducatif classe exceptionnelle, DÉPARTEMENT D'ILLE-ET-VILAINE, demeurant à Châteaubourg.

- Madame BENIS Christèle

Assistante socio-éducatif classe exceptionnelle, DÉPARTEMENT D'ILLE-ET-VILAINE, demeurant à Janzé.

- Monsieur BERTHELOT Thierry

Agent de maîtrise, COMMUNE DE PACÉ, demeurant à Pacé.

- Madame BIOU Marie-Andrée née GENU

Adjoint technique principal 1ère classe, RÉSIDENCE LA PARENTELE, demeurant à Dol-de-Bretagne.

- Madame BOCEL Laurence née AUDEPIN

Auxiliaire de puériculture classe supérieure, DÉPARTEMENT D'ILLE-ET-VILAINE, demeurant à Pacé.

- Monsieur BOISRIPAUX DE BRAGELONGNE Cyril

Technicien éclairage public et signalisation lumineuse, COMMUNE DE DINARD, demeurant à La Richardais.

- Madame BONSIGNORI Brigitte née MEHAT

Adjoint technique principal 1ère classe, COMMUNE DE REDON, demeurant à Sainte-Marie.

- Madame BOULAIRE Gwénaëla née HUET

Adjoint administratif principal 2ème classe, DÉPARTEMENT D'ILLE-ET-VILAINE, demeurant à Pacé.

- Monsieur BOULANGER Jean Michel

Agent de maîtrise principal, COMMUNE DE SAINT MALO, demeurant à Saint-Méloir-des-Ondes.

- Madame BOURGEOIS Fabienne Odile Christiane née JÉGU

Atsem principal 1ère classe, COMMUNE DE ARGENTRÉ DU PLESSIS, demeurant à Argentré-du-Plessis.

- Madame BOURGEOIS Gisèle

Adjoint technique principal 1ère classe, DÉPARTEMENT D'ILLE-ET-VILAINE, demeurant à Romillé.

- Monsieur BRIAND Éric

Technicien principal 1ère classe, DÉPARTEMENT D'ILLE-ET-VILAINE, demeurant à Rennes.

- Monsieur BRULARD Christophe

Adjoint technique principal 1ère classe, DÉPARTEMENT D'ILLE-ET-VILAINE, demeurant à Orgères.

- Monsieur CAPLIEZ Lionel Dominique Daniel

Chef d'équipe collecte, CA DU PAYS DE SAINT MALO AGGLOMERATION, demeurant à Cancale.

- Madame CHAMPROUX Caroline

Psychologue hors classe, DÉPARTEMENT D'ILLE-ET-VILAINE, demeurant à La Richardais.

- Monsieur CHARTIER Pascal

Adjoint technique principal 1ère classe, DÉPARTEMENT D'ILLE-ET-VILAINE, demeurant à La Nouaye.

- Madame CHEBEL Christèle née RENOUX

Adjoint technique principal 2ème classe, DÉPARTEMENT D'ILLE-ET-VILAINE, demeurant à Rennes.

- Madame CHURLAUD Sylvie

Adjoint technique principal 2ème classe, DÉPARTEMENT D'ILLE-ET-VILAINE, demeurant à Orgères.

- Madame CORVELLEC-MANGATTALE Isabelle née CORVELLEC

Conseillère municipale, COMMUNE DE LA CHAPELLE THOUARAUULT, demeurant à Goven.

- **Monsieur COUASNON Michel**
Conseiller municipal, COMMUNE DE LOUVIGNÉ DU DÉSEPT, demeurant à Louvigné-du-Désert.
- **Madame CRESPIN SEVESTRE Nathalie née CRESPIN**
Assistante socio-éducatif classe exceptionnelle, DÉPARTEMENT DU MORBIHAN, demeurant à Redon.
- **Madame DECAIX Lenaik**
Assistante socio-éducatif classe exceptionnelle, DÉPARTEMENT D'ILLE-ET-VILAINE, demeurant à Rennes.
- **Madame DEFFAINS Nathalie**
Adjoint administratif principal 1ère classe, COMMUNE DE BRÉAL SOUS MONFORT, demeurant à CHAVAGNE.
- **Monsieur DESILLES Philippe**
Attaché principal - directeur général adjoint, CC VAL D'ILLE-AUBIGNÉ, demeurant à Rennes.
- **Monsieur DIORE Sébastien**
Technicien principal 1ère classe, DÉPARTEMENT D'ILLE-ET-VILAINE, demeurant à Saint-Malo.
- **Monsieur DURAND Jean-Pierre, Joseph, Marie**
Adjoint technique principal 2ème classe, COMMUNE DE RENAC, demeurant à Renac.
- **Madame ESNAULT Laurence née GICQUEL**
Adjoint administratif principal 1ère classe, COMMUNE DE LOURMAIS, demeurant à Combourg.
- **Monsieur FOUGERE Stéphane**
Agent de maîtrise, ARCHIPEL HABITAT, demeurant à Monfort-sur-Meu.
- **Madame FRANCHETEAU Mireille**
Rédacteur principal 1ère classe, DÉPARTEMENT D'ILLE-ET-VILAINE, demeurant à Pléchâtel.
- **Madame FRISAT Christiane**
Adjoint technique principal 1ère classe, COMMUNE DE FOUGÈRES, demeurant à Fougères.
- **Madame GADIOT Anne**
Rédacteur principal 1ère classe, DÉPARTEMENT D'ILLE-ET-VILAINE, demeurant à Tinténiac.
- **Monsieur GAUTIER Denis**
Responsable, ÉTABLISSEMENT DE TRAVAIL PROTÉGÉ DE SAINT-JAMES, demeurant à Les Portes du Coglais.
- **Monsieur GEST Stéphane**
Adjoint technique principal 2ème classe, COMMUNE DE SAINT MALO, demeurant à Cherrueix.
- **Madame GIFFRAIN Valérie**
Ingénieur, RÉGION BRETAGNE, demeurant à Le Rheu.
- **Monsieur GORIAUX Pascal**
Maire, RÉGION BRETAGNE, demeurant à La Mézière.
- **Madame GOURY Sylvie née HIREL**
Attachée territorial, CC LIFFRÉ-CORMIER COMMUNAUTÉ, demeurant à Rennes.
- **Madame GRENEU Valérie née MONNIER**
Agent spécialisé principal 1ère classe des écoles maternelles, COMMUNE DE MELESSE, demeurant à Melesse.
- **Madame GUEDEU Chantal née BOCQUEL**
Adjoint administratif principal 1ère classe, DÉPARTEMENT D'ILLE-ET-VILAINE, demeurant à Nouvoitou.
- **Monsieur HAMON Sébastien**
Technicien, DÉPARTEMENT D'ILLE-ET-VILAINE, demeurant à Rennes.

- **Monsieur HERNANDEZ Jean-Noël**
Brigadier chef principal, COMMUNE DE SAINT GRÉGOIRE, demeurant à Mézières-sur-Couesnon.
- **Madame HOCHET Florence**
Assistante socio-éducatif classe exceptionnelle, DÉPARTEMENT D'ILLE-ET-VILAINE, demeurant à Montfort-sur-Meu.
- **Monsieur JALU Serge**
Maire, COMMUNE DE MONTAUBAN-DE-BRETAGNE, demeurant à Montauban-de-Bretagne.
- **Madame JOOMUN DOREAU Nadine**
Adjoint technique principal 2ème classe, CIAS A L'OUEST DE RENNES, demeurant à Rennes.
- **Madame LAINE Caroline née NEVEU**
Adjoint technique principal 2ème classe, DÉPARTEMENT D'ILLE-ET-VILAINE, demeurant à Bréal-sous-Montfort.
- **Monsieur LARCHER Benoît**
Agent des espaces verts, COMMUNE DE LIFFRÉ, demeurant à Brécé.
- **Monsieur LE BONNIEC Stéphane Roger Marcel**
Chauffeur ripeur, CA DU PAYS DE SAINT MALO AGGLOMERATION, demeurant à Saint-Malo.
- **Monsieur LECOQ Philippe**
Adjoint technique principal 1ère classe, COMMUNE DE VITRÉ, demeurant à Saint-Didier.
- **Madame LECOQ Sylvaine**
Attachée hors classe, CA DINAN AGGLOMERATION, demeurant à Rennes.
- **Monsieur LE GUEN Franck**
Chargé de la gestion des risques et du suivi des opérations, RÉGION BRETAGNE, demeurant à Betton.
- **Monsieur LELCERC Bruno, Jean-Pierre, Philippe**
Ingénieur principal, CA DU PAYS DE SAINT MALO AGGLOMERATION, demeurant à Saint-Coulomb.
- **Monsieur LELIEVRE Philippe, André, Germain, Albert**
Adjoint technique principal 1ère classe, COMMUNE DE LIEURON, demeurant à Lieuron.
- **Madame LELOUETTE Isabelle née BLANDIN**
Adjoint technique principal 1ère classe, DÉPARTEMENT D'ILLE-ET-VILAINE, demeurant à Le Sel-de-Bretagne.
- **Madame LEMOINE Nathalie**
Adjoint technique principal 2ème classe, DÉPARTEMENT D'ILLE-ET-VILAINE, demeurant à Saint-Malo.
- **Monsieur LEPRINCE Jean-Pierre**
Agent technique, COMMUNE DE LIFFRÉ, demeurant à Vieux-Vy-sur-Couesnon.
- **Madame LHOTE Isabelle née TROCHERIE**
Agent social principal 1ère classe, RÉSIDENCE LA PARENTELE, demeurant à Dol-de-Bretagne.
- **Monsieur L'ISSILLOUR Christian**
Agent de maîtrise principal, COMMUNE DE SAINT MALO, demeurant à Saint-Guinoux.
- **Madame LOUVEL Nicole née DUVAL**
ATSEM principale 1ère classe, COMMUNE DE MONTFORT SUR MEU, demeurant à Monfort-sur-Meu.
- **Madame LUCAS Françoise**
Assistante socio-éducatif classe exceptionnelle, DÉPARTEMENT D'ILLE-ET-VILAINE, demeurant à Bourgbarré.

- **Madame MANA Ourida**
Rédacteur, DÉPARTEMENT D'ILLE-ET-VILAINE, demeurant à Rennes.
- **Monsieur MARQUET Bernard**
Ancien conseiller départemental, DÉPARTEMENT D'ILLE-ET-VILAINE, demeurant à Acigné.
- **Monsieur MICHEL Christian**
Agent de maîtrise principal, COMMUNE DE BEAUCÉ, demeurant à Fleurigné.
- **Madame NEDELEC Isabelle née DEME**
Aide soignante de classe supérieure, CIAS A L'OUEST DE RENNES, demeurant à Baulon.
- **Madame PECQUET Christelle née BOURGET**
Aide soignante de classe supérieure, CIAS A L'OUEST DE RENNES, demeurant à Cintré.
- **Monsieur PENVERNE Ludovic**
Technicien principal 2ème classe, COMMUNE DE BRÉAL SOUS MONFORT, demeurant à Mordelles.
- **Madame PERRODIN Marie-Claire**
Auxiliaire de puériculture de classe supérieure, COMMUNE DE SAINT MALO, demeurant à Saint-Malo.
- **Madame PICHARD Christine**
Adjoint d'animation 1ère classe, COMMUNE DE REDON, demeurant à Redon.
- **Monsieur PINTO Pierre, Georges**
Ingénieur principal, CA DU PAYS DE SAINT MALO AGGLOMERATION, demeurant à Saint-Jouan-des-Guérets.
- **Madame POITOU Emmanuelle**
Technicienne de laboratoire médical hors classe, DÉPARTEMENT D'ILLE-ET-VILAINE, demeurant à Liffré.
- **Monsieur POUSSIN Pascal**
Cuisinier, RÉGION BRETAGNE, demeurant à Poligné.
- **Madame QUEMENER Claude née BARONNET**
Documentaliste, RÉGION BRETAGNE, demeurant à Rennes.
- **Madame RAOULT Suzanne**
Agent de restauration, COMMUNE DE DINARD, demeurant à Dinard.
- **Monsieur RAVENEL Dominique**
Agent de maîtrise principal, DÉPARTEMENT D'ILLE-ET-VILAINE, demeurant à Domalain.
- **Monsieur REBOUX Stéphane**
Adjoint technique principal 1ere classe, COMMUNE DE SAINT MALO, demeurant à Saint-Coulomb.
- **Madame RENOUARD Christine née COTARD**
Adjoint administratif principal 1ère classe, COMMUNE DE LA FRESNAIS, demeurant à La Fresnais.
- **Madame RICAUD Valérie**
Adjoint technique principal 2ème classe, DÉPARTEMENT D'ILLE-ET-VILAINE, demeurant à Rennes.
- **Madame RICHEUX Sylviane**
Adjoint technique principal 1ère classe, DÉPARTEMENT D'ILLE-ET-VILAINE, demeurant à Saint-Jouan-des-Guérets.
- **Monsieur RIGAUD Jean-Michel**
Agent de maîtrise - entretien des espaces verts, voirie et cimetière, COMMUNE DE BAINS SUR OUST, demeurant à Bains-sur-Oust.

- **Monsieur ROLLAND Christian**
Adjoint technique territorial principal 1ère classe, COMMUNE DE MONTAUBAN-DE-BRETAGNE, demeurant à Irodouër.
- **Monsieur RONDIN Martial**
Agent de maîtrise principal, DÉPARTEMENT D'ILLE-ET-VILAINE, demeurant à Baguer-Pican.
- **Monsieur ROUGET René**
Responsable de service, COMMUNE DE DINARD, demeurant à Pleurtuit.
- **Madame ROUSSEAU Nathalie née DUREAU**
Assistante socio-éducatif classe exceptionnelle, DÉPARTEMENT D'ILLE-ET-VILAINE, demeurant à Saint-Erblon.
- **Madame ROUSSEL Marie-Madeleine née BRAULT**
Adjoint administratif principal 1ère classe, DÉPARTEMENT D'ILLE-ET-VILAINE, demeurant à Baulon.
- **Monsieur RUAULT Jacky**
Agent de police municipale, COMMUNE DE DINARD, demeurant à Pleurtuit.
- **Madame SALMON Annick**
Rédacteur principal 2ème classe, SCE DÉPARTEMENTAL INCENDIE ET SECOURS, demeurant à LE RHEU.
- **Monsieur SAULNIER Marcel**
Adjoint technique principal 1ère classe, DÉPARTEMENT D'ILLE-ET-VILAINE, demeurant à Goven.
- **Monsieur SCHAFF Éric, André, Gilles**
Technicien principal 1ère classe, CA DU PAYS DE SAINT MALO AGGLOMERATION, demeurant à Saint-Malo.
- **Monsieur SERRAND Philippe**
Adjoint administratif principal 1ère classe, COMMUNE DE VITRÉ, demeurant à Vitré.
- **Madame TANGUY Marie-Claude**
Rédacteur, DÉPARTEMENT D'ILLE-ET-VILAINE, demeurant à Montauban-de-Bretagne.
- **Madame TERMEAU Catherine née NOËL**
Assistante socio-éducatif classe exceptionnelle, DÉPARTEMENT D'ILLE-ET-VILAINE, demeurant à Lécousse.
- **Madame THEBAULT Gaëlle, Nathalie, Françoise**
Adjoint administratif principal 1ère classe, CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE, demeurant à Mellé.
- **Madame THOMAS Tiphaine**
Adjoint administratif principal 1ère classe, COMMUNE DE SAINT MALO, demeurant à Saint-Malo.
- **Madame TREBAOL Sylvie**
Assistante socio-éducatif classe exceptionnelle, DÉPARTEMENT D'ILLE-ET-VILAINE, demeurant à Noyal-sur-Vilaine.
- **Monsieur TROCHET Daniel**
Brigadier chef principal, COMMUNE DE SAINT MALO, demeurant à Saint-Malo.
- **Monsieur TRUTIN Gilbert**
Agent de maîtrise principal, DÉPARTEMENT D'ILLE-ET-VILAINE, demeurant à Le Crouais.
- **Monsieur TULANE Jean**
4ème adjoint au Maire, COMMUNE DE PANCÉ, demeurant à Pancé.
- **Monsieur VAN BRABANT Pierre-François**
Agent de maîtrise, DÉPARTEMENT D'ILLE-ET-VILAINE, demeurant à Pleigne-Fougères.
- **Madame VANNIER Monique**
Assistante socio-éducatif classe exceptionnelle, DÉPARTEMENT D'ILLE-ET-VILAINE, demeurant à Fougères.

Article 3 : La médaille d'honneur Régionale, Départementale et Communale OR est décernée à :

- Monsieur ASSELIN Patrice, Raymond, Louis

Ingénieur, CA DU PAYS DE SAINT MALO AGGLOMERATION, demeurant à Saint-Malo.

- Madame BELLINE Florence

Attachée principal - directrice générale des services, COMMUNE DE BAINS SUR OUST, demeurant à Renac.

- Monsieur BESSIERE Joël Bruno

Chef de police municipale, COMMUNE DE SAINT LUNAIRE, demeurant à Saint-Lunaire.

- Madame BEUCHER Catherine née BOULLAY

Auxiliaire de puériculture classe supérieure, DÉPARTEMENT D'ILLE-ET-VILAINE, demeurant à Saint-Malo.

- Madame BEZIER Josiane née THOMAS

Adjoint technique principal 1ère classe, DÉPARTEMENT D'ILLE-ET-VILAINE, demeurant à Guichen.

- Madame BODIN Michelle née LARDOUX

Ancienne adjointe au maire, COMMUNE DE MONTAUBAN-DE-BRETAGNE, demeurant à Montauban-de-Bretagne.

- Monsieur BOIVENT Joël

Adjoint technique principal 1ère classe, COMMUNE DE BRÉAL SOUS MONFORT, demeurant à Bréal-sous-Monfort.

- Monsieur BOUTHEMY Philippe

Adjoint technique principal 1ère classe, MAIRIE DE TREFFENDEL, demeurant à Treffendel.

- Madame BRIERE Nathalie

Adjoint technique principal 1ère classe, COMMUNE DE VERN SUR SEICHE, demeurant à Vern-sur-Seiche.

- Madame CADIO Isabelle née BOUQUER

Adjoint administratif principal 1ère classe, DÉPARTEMENT D'ILLE-ET-VILAINE, demeurant à Rennes.

- Madame CARUEL Annie

Assistante socio-éducatif classe exceptionnelle, DÉPARTEMENT D'ILLE-ET-VILAINE, demeurant à Rennes.

- Monsieur CHENAIS Michel

Adjoint technique principal 1ère classe, DÉPARTEMENT D'ILLE-ET-VILAINE, demeurant à Saint-Aubin-du-Cormier.

- Monsieur CORDIER André Marcel Antoine

Technicien principal 2ème classe, COMMUNE DE SAINT LUNAIRE, demeurant à Saint-Lunaire.

- Madame COURTEL Patricia

Rédacteur principal 1ère classe, DÉPARTEMENT D'ILLE-ET-VILAINE, demeurant à Rennes.

- Madame COZIC Carole

Agent spécialisé des écoles maternelles, COMMUNE DE DINARD, demeurant à Pleurtuit.

- Madame DANIBO Michelle née KERHOAS

Rédacteur principal 1ère classe, OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT DE SAINT MALO AGGLOMÉRATION, demeurant à Saint-Malo.

- Monsieur DAUCE Pascal

Adjoint technique principal 1ère classe, DÉPARTEMENT D'ILLE-ET-VILAINE, demeurant à Saint-Domineuc.

- **Monsieur DAVID Claude**
Cuisinier, RÉGION BRETAGNE, demeurant à Domagné.
- **Madame DELALANDE Catherine**
Rédacteur principal 1ère classe, DÉPARTEMENT D'ILLE-ET-VILAINE, demeurant à La Chapelle-des-Fougeretz.
- **Madame DESGRANGES Mireille née PETIPAS**
Agent polyvalent de restauration, COMMUNE DE DINARD, demeurant à Saint-Malo.
- **Madame EL KHERCHI Danielle née PISANO**
Adjointe au chef du service moyens généraux et cheffe du pôle restauration, manifestations et voyages, RÉGION BRETAGNE, demeurant à Gosné.
- **Monsieur FAYET Denis**
Adjoint technique principal 1ère classe, DÉPARTEMENT D'ILLE-ET-VILAINE, demeurant à Saint-Brieuc-des-Iffs.
- **Monsieur FESSELIER Serge, Amand, Maurice**
Adjoint technique principal 1ère classe, COMMUNE DE MOULINS, demeurant à Bais.
- **Madame GAUTHIER Nadine née LESNE**
Rédacteur, DÉPARTEMENT D'ILLE-ET-VILAINE, demeurant à Bruz.
- **Monsieur GENDRON Gérard**
Technicien principal 1ère classe, SYNDICAT DE VOIRIE DU CANTON DE FOGÈRES NORD, demeurant à FOGÈRES.
- **Madame GENOUEL Marie-Noëlle**
Agent du service général, RÉGION BRETAGNE, demeurant à Mézières-sur-Côuesnon.
- **Madame GUILLEUX-MOKHNACHI Dominique**
Rédacteur principal 2ème classe, ARCHIPEL HABITAT, demeurant à Bourgbarré.
- **Madame HAMILA-BERTRAND Gwenaëlle née BERTRAND**
Rédacteur principal 2ème classe, DÉPARTEMENT D'ILLE-ET-VILAINE, demeurant à La Chapelle-Thouarault.
- **Monsieur HERVE Jean-François**
Chef d'établissement, COMMUNE DE DINARD, demeurant à Dinard.
- **Monsieur HERVE Jean-Pierre**
Adjoint technique principal 1ère classe, DÉPARTEMENT D'ILLE-ET-VILAINE, demeurant à Mont-Dol.
- **Madame HERVE Nathalie**
Assistante socio-éducatif classe exceptionnelle, DÉPARTEMENT D'ILLE-ET-VILAINE, demeurant à La Bouëxière.
- **Monsieur HERVIEU Laurent**
Ingénieur principal, DÉPARTEMENT D'ILLE-ET-VILAINE, demeurant à Chasné-sur-Illet.
- **Monsieur HUET Bruno**
Adjoint technique principal 1ère classe, COMMUNE DE VITRÉ, demeurant à Étrelles.
- **Madame HUMBERT DROZ Marie-Joëlle**
Adjoint technique principal 1ère classe, DÉPARTEMENT D'ILLE-ET-VILAINE, demeurant à Rennes.
- **Madame JUMEL Chantal**
Adjoint technique principal 2ème classe, DÉPARTEMENT D'ILLE-ET-VILAINE, demeurant à Rennes.
- **Monsieur KACZMAREK Stéphane**
Cuisinier, RÉGION BRETAGNE, demeurant à Marcillé-Raoul.

- Monsieur KERANGOAREC Jean-Yves

Attaché hors classe, DÉPARTEMENT D'ILLE-ET-VILAINE, demeurant à Rennes.

- Madame LEBAILLIF Isabelle

Adjoint administratif principal 1ère classe, DÉPARTEMENT D'ILLE-ET-VILAINE, demeurant à Parthenay-de-Bretagne.

- Monsieur LE BRICE Yann-Noël

Adjoint de propreté urbaine, COMMUNE DE DINARD, demeurant à Dinard.

- Madame LE FAUCHEUR Sylvie

Rédacteur principal 1ère classe, DÉPARTEMENT D'ILLE-ET-VILAINE, demeurant à Saint-Marc-le-Blanc.

- Madame LEMOINE Nelly née LOUAZEL

Rédacteur principal 1ère classe, DÉPARTEMENT D'ILLE-ET-VILAINE, demeurant à Montgermont.

- Madame LEMONNIER Catherine née DUGUEPEROUX

Adjoint technique principal 1ère classe, COMMUNE DE VAL-COUESNON, demeurant à Val-Couesnon.

- Madame LE ROY Florence née OLIVIER

Adjoint technique principal 1ère classe, DÉPARTEMENT D'ILLE-ET-VILAINE, demeurant à Rennes.

- Monsieur LEVREL Marcel

Adjoint technique principal 1ère classe, COMMUNE DE SAINT MEEN LE GRAND, demeurant à Saint-Méen-le-Grand.

- Madame LOUAZEL Sylvie

Adjoint administratif principal 1ère classe, DÉPARTEMENT D'ILLE-ET-VILAINE, demeurant à Tinténiac.

- Monsieur LOUVEL Didier

Ingénieur, COMMUNE DE VITRÉ, demeurant à Vitré.

- Madame MASSIOT Patricia

Agent de maîtrise principal, DÉPARTEMENT D'ILLE-ET-VILAINE, demeurant à Chantepie.

- Madame MONORY Catherine

Rédacteur principal 1ère classe, DÉPARTEMENT D'ILLE-ET-VILAINE, demeurant à Saint-Jacques-de-la-Lande.

- Madame NEVEU Martine née MONNERAIS

Adjoint administratif principal 1ère classe, COMMUNE DE BRÉAL SOUS MONFORT, demeurant à Bréal-sous-Montfort.

- Madame OLLIVIER Agnès

Rédacteur principal 1ère classe, DÉPARTEMENT D'ILLE-ET-VILAINE, demeurant à La Gouesnière.

- Madame ORY Catherine

Adjoint technique principal 1ère classe, COMMUNE DE CHAUVIGNÉ, demeurant à Chauvigné.

- Monsieur PATIN Joël, Christian, Pascal

Adjoint technique principal 1ère classe, SMICTOM DU PAYS DE FOUGÈRES, demeurant à Saint-Georges-de-Reintembault.

- Madame PEJOT Catherine née LAITU

Atsem, COMMUNE DE GUIGNEN, demeurant à Guichen.

- Monsieur PELLAN Pascal

Adjoint technique principal 1ère classe, COMMUNE DE SAINT MEEN LE GRAND, demeurant à Saint-Méen-le-Grand.

- Monsieur PERRIGAULT Daniel

Agent d'entretien, COMMUNE DE RIMOU, demeurant à Rimou.

- Madame PLIHON Line née OLLIVIER

Aide soignante de classe supérieure, RÉSIDENCE LA PARENTELE, demeurant à Dol-de-Bretagne.

- Madame POSSON Françoise

Assistante socio-éducatif classe exceptionnelle, DÉPARTEMENT D'ILLE-ET-VILAINE, demeurant à Rennes.

- Madame PRESCHOUX Laurence

Agent de maîtrise, DÉPARTEMENT D'ILLE-ET-VILAINE, demeurant à Mouazé.

- Madame REDOUTE Béatrice

Agent social principal 2ème classe, CCAS DE COMBOURG, demeurant à Combourg.

- Madame RIGAUD Claudine née EDAN

Attachée principal / directrice de l'ehpad, CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE, demeurant à Redon.

- Madame ROBIDOU Sylvie née DELAUNAY

Adjoint d'animation principal 1ère classe, RÉSIDENCE LA PARENTELE, demeurant à Baguer-Morvan.

- Madame ROULLEAU Régine

Adjoint technique principal 1ère classe, DÉPARTEMENT D'ILLE-ET-VILAINE, demeurant à Guichen.

- Madame ROUSSEL Valerie née DAUBRY

Cuisinière, RÉGION BRETAGNE, demeurant à Rennes.

- Madame ROUXEL Sylvie née PINAULT

Adjoint administratif principal 1ère classe, DÉPARTEMENT D'ILLE-ET-VILAINE, demeurant à Pleugueneuc.

- Madame SEMERIL Annie née GUILLOTIN

Adjoint technique principal 1ère classe, DÉPARTEMENT D'ILLE-ET-VILAINE, demeurant à Noyal-sur-Vilaine.

- Madame SERREAU Marie-Thérèse

Auxiliaire de puériculture classe supérieure, CA MONT-SAINT-MICHEL-NORMANDIE, demeurant à Fougères.

- Madame SINSOULIER Laure

Rédacteur principal 1ère classe, ARCHIPEL HABITAT, demeurant à Saint-Jacques-de-la-Lande.

- Madame THIAUX Agnès née THOMAZEAU

Rédacteur principal 2ème classe, COMMUNE DE SAINT MALO, demeurant à Saint-Malo.

- Madame TOCZÉ Christine

Adjoint administratif principal 1ère classe, COMMUNE DE SAINT MALO, demeurant à Saint-Malo.

- Madame VALLEE Isabelle née LHONORE

Adjoint technique principal 1ère classe, COMMUNE DE VAL-COUESNON, demeurant à Val-Couesnon.

- Monsieur VEYRE Hervé

Attaché hors classe, COMMUNE DE FOUGÈRES, demeurant à Javené.

- Monsieur VILLEROT Christian

Agent de maîtrise principal, ARCHIPEL HABITAT, demeurant à Saint-Grégoire.

- Madame WOJCIECHOWSKI Nathalie née FAVERO

Professeur de musique, SM ECOLE DE MUSIQUE DU PAYS DE BROCELIANDE, demeurant à Breteil.

Article 4 : Le Secrétaire général et la Directrice de cabinet sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera inséré au recueil des actes administratifs de la préfecture.

Rennes, le 29 novembre 2023

Le Préfet

Philippe GUSTIN



Préfecture d'Ille-et-Vilaine

35-2023-11-30-00002

Arrêté portant octroi de la médaille d'honneur
Agricole au titre de la promotion du 1er janvier
2024

ARRÊTÉ

**Portant octroi de la médaille d'honneur Agricole
au titre de la promotion du 1er janvier 2024**

**LE PRÉFET DE LA RÉGION BRETAGNE
PRÉFET D'ILLE-ET-VILAINE
PRÉFET DE LA ZONE DE DÉFENSE OUEST**

VU le décret du 17 juin 1890 instituant la médaille d'honneur agricole ;

VU le décret 76-422 du 10 mai 1976 relatif à la médaille d'honneur agricole ;

VU le décret 84-1110 du 11 décembre 1984 modifié relatif à l'attribution de la médaille d'honneur agricole ;

VU l'arrêté du 11 décembre 1984 autorisant les préfets, à décerner les médailles d'honneur agricoles ;

VU le décret n°0162 du 13 juillet 2023 portant nomination de M. Philippe GUSTIN, préfet de la région Bretagne, préfet de la zone de défense et de sécurité Ouest, préfet d'Ille-et-Vilaine ;

Sur proposition de la Directrice de cabinet,

ARRÊTE

Article 1 : La médaille d'honneur agricole ARGENT est décernée à :

- **Monsieur ANDRO David**
Analyste d'exploitation, GROUPAMA SUPPORTS ET SERVICES, MORDELLES
demeurant à Le Rheu
- **Madame AUBIN Stéphanie**
Conseillère, CAISSE RÉGIONALE DE CRÉDIT AGRICOLE MUTUEL D'ILLE ET
VILAINE, SAINT-JACQUES-DE-LA-LANDE
demeurant à Essé
- **Madame AUFRAY Marina**
Conseillère clientèle, CAISSE RÉGIONALE DE CRÉDIT AGRICOLE MUTUEL D'ILLE
ET VILAINE, SAINT-JACQUES-DE-LA-LANDE
demeurant à Fougères
- **Madame BERTHELIN Carole**
Chargée de mission emploi-carrière, CAISSE RÉGIONALE D'ASSURANCES
MUTUELLES AGRICOLES BRETAGNE PAYS DE LA LOIRE, RENNES
demeurant à Rennes

- **Madame BOURCIER Élodie**
Cadre bancaire, CAISSE RÉGIONALE DE CRÉDIT AGRICOLE MUTUEL D'ILLE ET VILAINE, SAINT-JACQUES-DE-LA-LANDE
demeurant à Rennes
- **Madame CASINI Émilie**
Cadre bancaire, CAISSE RÉGIONALE DE CRÉDIT AGRICOLE MUTUEL D'ILLE ET VILAINE, SAINT-JACQUES-DE-LA-LANDE
demeurant à Rennes
- **Madame CHAMPALAUNE Sylvie**
Gestionnaire, COGEDIS, TINTENIAC
demeurant à Melesse
- **Madame DALIBOT Mélanie**
Conseillère, CAISSE RÉGIONALE DE CRÉDIT AGRICOLE MUTUEL D'ILLE ET VILAINE, SAINT-JACQUES-DE-LA-LANDE
demeurant à Baguer-Pican
- **Madame DEGUILLARD Julie**
Conseillère, CAISSE RÉGIONALE DE CRÉDIT AGRICOLE MUTUEL D'ILLE ET VILAINE, RENNES
demeurant à Thorigné-Fouillard
- **Monsieur DELAPORTE André**
Mécanicien agricole, GUILLON BARBOT ETA, VITRE
demeurant à Saint-Onen-la-Chapelle
- **Madame DENIS Solène**
Conseillère flux, CAISSE RÉGIONALE DE CRÉDIT AGRICOLE MUTUEL D'ILLE ET VILAINE, SAINT-JACQUES-DE-LA-LANDE
demeurant à Irodouër
- **Madame DESNOES Fabienne**
Cadre bancaire, CAISSE RÉGIONALE DE CRÉDIT AGRICOLE MUTUEL D'ILLE ET VILAINE, SAINT-JACQUES-DE-LA-LANDE
demeurant à Saint-Briac-sur-Mer
- **Madame FONTAINE Séverine**
Technicienne de laboratoire recherche et développement, EURIAL INGREDIENTS ET NUTRITION, NANTES
demeurant à Dol-de-Bretagne
- **Monsieur GALERNE Christophe, Jean-François**
Banquier conseil, CAISSE RÉGIONALE DE CRÉDIT AGRICOLE MUTUEL D'ILLE ET VILAINE, SAINT-JACQUES-DE-LA-LANDE
demeurant à Chartres-de-Bretagne
- **Madame GARNIER Valérie**
Cheffe de projet organisation, CAISSE RÉGIONALE D'ASSURANCES MUTUELLES AGRICOLES BRETAGNE PAYS DE LA LOIRE, RENNES
demeurant à Bruz
- **Monsieur GAUTIER Ludovic**
Salarié, CAISSE RÉGIONALE DE CRÉDIT AGRICOLE MUTUEL D'ILLE ET VILAINE, SAINT-JACQUES-DE-LA-LANDE
demeurant à Guichen

- **Monsieur GAVARD Christophe**
Référént fiscal et social, COGEDIS, REDON
demeurant à Bains-sur-Oust

- **Madame GILLOUAYE Anne-Marie**
Chargée de développement efficacité des parcours digitaux, CAISSE RÉGIONALE DE
CRÉDIT AGRICOLE MUTUEL D'ILLE ET VILAINE, SAINT-JACQUES-DE-LA-LANDE
demeurant à Romillé

- **Madame GOISET Aurélie**
Chargée de clientèle, CAISSE RÉGIONALE DE CRÉDIT AGRICOLE MUTUEL D'ILLE
ET VILAINE, SAINT-JACQUES-DE-LA-LANDE
demeurant à Cesson-Sévigné

- **Madame GROSDOIGT Linda Christiane Gisèle**
Employée de banque, CAISSE RÉGIONALE DE CRÉDIT AGRICOLE MUTUEL
D'ILLE ET VILAINE, SAINT-JACQUES-DE-LA-LANDE
demeurant à Noyal-sur-Vilaine

- **Madame HENAFF Pauline**
Chargée d'affaires, CAISSE RÉGIONALE DE CRÉDIT AGRICOLE MUTUEL D'ILLE
ET VILAINE, SAINT-JACQUES-DE-LA-LANDE
demeurant à Guignen

- **Monsieur JACOB Nicolas**
Conseiller clientèle, CAISSE RÉGIONALE DE CRÉDIT AGRICOLE MUTUEL ANJOU
MAIN, LAVAL
demeurant à COESMES

- **Monsieur JANNAULT Pierre-Marie**
Analyste data, CAISSE RÉGIONALE DE CRÉDIT AGRICOLE MUTUEL D'ILLE ET
VILAINE, SAINT-JACQUES-DE-LA-LANDE
demeurant à Pacé

- **Madame JULIEN Émilie Yveline Françoise**
Conseillère en investissement immobilier, CAISSE RÉGIONALE DE CRÉDIT
AGRICOLE MUTUEL D'ILLE ET VILAINE, SAINT-JACQUES-DE-LA-LANDE
demeurant à La Mézière

- **Monsieur LANGLET Tony**
Directeur d'agence, CAISSE RÉGIONALE DE CRÉDIT AGRICOLE MUTUEL D'ILLE
ET VILAINE, SAINT-JACQUES-DE-LA-LANDE
demeurant à Betton

- **Monsieur LAUMAIN Ludovic**
Cadre bancaire, CAISSE RÉGIONALE DE CRÉDIT AGRICOLE MUTUEL D'ILLE ET
VILAINE, SAINT-JACQUES-DE-LA-LANDE
demeurant à Noyal-sur-Vilaine

- **Monsieur LE BAIL Stéphane**
Responsable B to B ruminants, SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE AGRICOLE LE
GOUSSANT, LAMBALLE-ARMOR
demeurant à Châteaugiron

- **Monsieur LEFEUVRE Jean Luc**
Chargé de clientèle agricole, CAISSE RÉGIONALE D'ASSURANCES MUTUELLES AGRICOLES BRETAGNE PAYS DE LA LOIRE, RENNES
demeurant à Combourg
- **Madame LEGAVRE Anne-Sophie**
Employée de banque, CAISSE RÉGIONALE DE CRÉDIT AGRICOLE MUTUEL D'ILLE ET VILAINE, SAINT-JACQUES-DE-LA-LANDE
demeurant à Rennes
- **Madame LESAIGE Jennifer**
Employée de banque, CAISSE RÉGIONALE DE CRÉDIT AGRICOLE MUTUEL D'ILLE ET VILAINE, SAINT-JACQUES-DE-LA-LANDE
demeurant à Médréac
- **Madame MARIE Hélène**
Directrice d'agence, CAISSE RÉGIONALE DE CRÉDIT AGRICOLE MUTUEL D'ILLE ET VILAINE, SAINT-JACQUES-DE-LA-LANDE
demeurant à Fougères
- **Monsieur MAUPILE Samuel**
Directeur centre d'affaires entrepreneurs, CAISSE RÉGIONALE DE CRÉDIT AGRICOLE MUTUEL D'ILLE ET VILAINE, SAINT-JACQUES-DE-LA-LANDE
demeurant à Bain-de-Bretagne
- **Madame MENGUY Solène**
Employée, CAISSE RÉGIONALE DE CRÉDIT AGRICOLE MUTUEL D'ILLE ET VILAINE, SAINT-JACQUES-DE-LA-LANDE
demeurant à Pleurtuit
- **Madame MERAND Emmanuelle**
Technicienne crédits, CAISSE RÉGIONALE DE CRÉDIT AGRICOLE MUTUEL D'ILLE ET VILAINE, SAINT-JACQUES-DE-LA-LANDE
demeurant à Pacé
- **Madame MERCIER Pauline**
Directrice de territoire, CAISSE RÉGIONALE DE CRÉDIT AGRICOLE MUTUEL D'ILLE ET VILAINE, SAINT-JACQUES-DE-LA-LANDE
demeurant à Mordelles
- **Madame MOHAMMADINE Latifa**
Assistante experte sinistres, SIRCA SNC, RENNES
demeurant à Romillé
- **Monsieur MONNIER Alain**
Responsable maintenance, SOFRAL LE GOUESSANT, LAMBALLE-ARMOR
demeurant à Montauban-de-Bretagne
- **Monsieur MOTEL Frédéric**
Responsable usine, UNION FRANÇAISE AGRICULTURE BIOLOGIQUE, LAMBALLE-ARMOR
demeurant à Val d'Anast
- **Monsieur NOEL Anthony**
Chargé d'équipe, CAISSE RÉGIONALE DE CRÉDIT AGRICOLE MUTUEL D'ILLE ET VILAINE, SAINT-JACQUES-DE-LA-LANDE
demeurant à Châteaubourg

- **Monsieur PEGUIN Benjamin**
Conseiller commercial, CAISSE RÉGIONALE DE CRÉDIT AGRICOLE MUTUEL
D'ILLE ET VILAINE, SAINT-JACQUES-DE-LA-LANDE
demeurant à Saint-Gilles
- **Madame PICAUT Dorothée**
Technicienne crédit, CAISSE RÉGIONALE DE CRÉDIT AGRICOLE MUTUEL D'ILLE
ET VILAINE, SAINT-JACQUES-DE-LA-LANDE
demeurant à Bourg-des-Comptes
- **Monsieur PRUDOR Ludovic René Victor**
Ouvrier polyvalent, N.N.A., LOUVIGNÉ-DU-DÉSERT
demeurant à Louvigné-du-Désert
- **Madame RASLIM Hervina**
Chargée de clientèle particuliers, CAISSE RÉGIONALE DE CRÉDIT AGRICOLE
MUTUEL D'ILLE ET VILAINE, SAINT-JACQUES-DE-LA-LANDE
demeurant à Melesse
- **Madame REITEL Alexandrine**
Employée de banque, CAISSE RÉGIONALE DE CRÉDIT AGRICOLE MUTUEL
D'ILLE ET VILAINE, SAINT-JACQUES-DE-LA-LANDE
demeurant à Chartres-de-Bretagne
- **Monsieur SCHEIDT Marc-Antoine**
Conseiller financier, CAISSE RÉGIONALE DE CRÉDIT AGRICOLE MUTUEL D'ILLE
ET VILAINE, SAINT-JACQUES-DE-LA-LANDE
demeurant à Vern-sur-Seiche
- **Madame SCHETELAT Sylvie**
Responsable de domaine études techniques, CAISSE RÉGIONALE D'ASSURANCES
MUTUELLES AGRICOLES BRETAGNE PAYS DE LA LOIRE, RENNES
demeurant à La Chapelle-des-Fougeretz
- **Madame SOURIAU Émilie**
Analyste crédit marché de l'agriculture, CAISSE RÉGIONALE DE CRÉDIT AGRICOLE
MUTUEL D'ILLE ET VILAINE, SAINT-JACQUES-DE-LA-LANDE
demeurant à Goven
- **Monsieur THIERY Anthony**
Directeur d'usine, SOFIVO, PONTMAIN
demeurant à Les Portes du Coglais

Article 2 : La médaille d'honneur agricole Vermeil est décernée à :

- **Monsieur COAT Xavier**
Chauffeur laitier, EURIAL LAIT, CESSON-SÉVIGNÉ
demeurant à Livré-sur-Changeon
- **Monsieur DELAPORTE André**
Mécanicien agricole, GUILLON BARBOT ETA, VITRÉ
demeurant à Saint-Onen-la-Chapelle

- **Monsieur DELAPORTE Éric**
Réfèrent gestion industrielle des flux liquides, ENTREMONT ALLIANCE, ANNECY
demeurant à Pacé

- **Monsieur FEUTELAIS Philippe Louis Claude**
Chargé d'activités, CAISSE RÉGIONALE DE CRÉDIT AGRICOLE MUTUEL D'ILLE
ET VILAINE, SAINT-JACQUES-DE-LA-LANDE
demeurant à Rennes

- **Monsieur GILLOUAYE Barnabé**
Conducteur d'installation, SOFRAL LE GOUESSANT, LAMBALLE-ARMOR
demeurant à Le Crouais

- **Monsieur GUILLE Philippe**
Directeur d'agence bancaire, CAISSE RÉGIONALE DE CRÉDIT AGRICOLE MUTUEL
D'ILLE ET VILAINE, SAINT-JACQUES-DE-LA-LANDE
demeurant à Saint-Gilles

- **Madame LARVOR Corinne**
Technicienne crédits, CAISSE RÉGIONALE DE CRÉDIT AGRICOLE MUTUEL D'ILLE
ET VILAINE, SAINT-JACQUES-DE-LA-LANDE
demeurant à Crevin

- **Monsieur LECOMTE Laurent Robert Roger**
Cadre bancaire, CAISSE RÉGIONALE DE CRÉDIT AGRICOLE MUTUEL D'ILLE ET
VILAINE, RENNES
demeurant à Melesse

- **Monsieur LIENARD Bruno**
Chauffeur laitier, EURIAL LAÏT, DERVAL
demeurant à La Chapelle-de-Brain

- **Monsieur MARCHAND Alain**
Conseiller de la clientèle professionnelle, CAISSE RÉGIONALE DE CRÉDIT
AGRICOLE MUTUEL D'ILLE ET VILAINE, SAINT-JACQUES-DE-LA-LANDE
demeurant à Maxent

- **Monsieur MARQUIS Philippe**
Directeur recherche et développement, TERRENA, CHÂTEAUBOURG
demeurant à Martigné-Ferchaud

- **Monsieur MONNIER Alain**
Responsable maintenance, SOFRAL LE GOUESSANT, LAMBALLE-ARMOR
demeurant à Montauban-de-Bretagne

- **Monsieur MORIN Jean-Luc**
Conseiller affaires niveau 1, CAISSE RÉGIONALE DE CRÉDIT AGRICOLE MUTUEL
D'ILLE ET VILAINE, SAINT-JACQUES-DE-LA-LANDE
demeurant à Tinténiac

- **Madame PICHEREAU Bénédicte**
Directrice de clientèles patrimoniales, CAISSE RÉGIONALE DE CRÉDIT AGRICOLE
MUTUEL D'ILLE ET VILAINE, SAINT-JACQUES-DE-LA-LANDE
demeurant à Saint-Grégoire

- **Madame PICHOT Maud**
Directrice d'agence bancaire, CAISSE RÉGIONALE DE CRÉDIT AGRICOLE MUTUEL D'ILLE ET VILAINE, SAINT-JACQUES-DE-LA-LANDE
demeurant à Rennes
- **Monsieur PITOIS Christophe**
Cadre, CAISSE RÉGIONALE DE CRÉDIT AGRICOLE MUTUEL D'ILLE ET VILAINE, SAINT-JACQUES-DE-LA-LANDE
demeurant à Le Rheu
- **Madame POIRIER Mireille**
Secrétaire commerciale, PORC ARMOR ÉVOLUTION, LOUDEAC
demeurant à Argentré-du-Plessis
- **Monsieur PONTIER Yann**
Technicien, CAISSE RÉGIONALE DE CRÉDIT AGRICOLE MUTUEL D'ILLE ET VILAINE, SAINT-JACQUES-DE-LA-LANDE
demeurant à Pont-Péan
- **Madame RICHARD Karine**
Technicienne bancaire, CAISSE RÉGIONALE DE CRÉDIT AGRICOLE MUTUEL D'ILLE ET VILAINE, SAINT-JACQUES-DE-LA-LANDE
demeurant à Pont-Péan
- **Monsieur SALAUN Dominique**
Cadre de banque, CAISSE RÉGIONALE DE CRÉDIT AGRICOLE MUTUEL D'ILLE ET VILAINE, SAINT-JACQUES-DE-LA-LANDE
demeurant à Saint-Sulpice-la-Forêt

Article 3 : La médaille d'honneur agricole OR est décernée à :

- **Monsieur BOISROUX Franck**
Directeur de clientèle professionnelles, CAISSE RÉGIONALE DE CRÉDIT AGRICOLE MUTUEL D'ILLE ET VILAINE, SAINT-JACQUES-DE-LA-LANDE
demeurant à Lécousse
- **Monsieur BRIAND Dominique**
Pilote installation uht, LAITERIE CORALIS, CESSON-SÉVIGNÉ
demeurant à Rennes
- **Madame CHESRUEL Claudine, Élisabeth, Monique**
Experte, MSA DES PORTES DE BRETAGNE, BRUZ
demeurant à Thorigné-Fouillard
- **Monsieur DELAPORTE André**
Mécanicien agricole, GUILLON BARBOT ETA, VITRÉ
demeurant à Saint-Onen-la-Chapelle
- **Madame GÉNÉRALE Marie-Pascale**
Employée, MSA DES PORTES DE BRETAGNE, BRUZ
demeurant à Cesson-Sévigné

- **Madame HAVARD Anne-Françoise**
Gestionnaire de numérisation, GROUPAMA SUPPORTS ET SERVICES,
MORDELLES
demeurant à Bréal-sous-Montfort
- **Monsieur HOCDE Gilbert**
Responsable fabrication, TERRENA, ANCENIS-SAINT-GEREON
demeurant à Erbrée
- **Monsieur HOUZOT Jean René**
Conseiller, CAISSE RÉGIONALE DE CRÉDIT AGRICOLE MUTUEL D'ILLE ET
VILAINE, SAINT-JACQUES-DE-LA-LANDE
demeurant à Le Rheu
- **Madame LE BARS Sylvie**
Analyste, CAISSE RÉGIONALE DE CRÉDIT AGRICOLE MUTUEL D'ILLE ET
VILAINE, SAINT-JACQUES-DE-LA-LANDE
demeurant à Chartres-de-Bretagne
- **Monsieur LEMETAYER Thierry**
Adjoint au secrétaire général, responsable contrôle interne et affaires juridiques,
CAISSE RÉGIONALE D'ASSURANCES MUTUELLES AGRICOLES BRETAGNE
PAYS DE LA LOIRE, RENNES
demeurant à Rennes
- **Madame LE MEUR Nathalie**
Responsable de l'unité compétences et formation, CAISSE RÉGIONALE DE CRÉDIT
AGRICOLE MUTUEL D'ILLE ET VILAINE, SAINT-JACQUES-DE-LA-LANDE
demeurant à Noyal-Châtillon-sur-Seiche
- **Madame LE ROUX Isabelle**
Comptable générale experte, CAISSE RÉGIONALE D'ASSURANCES MUTUELLES
AGRICOLES BRETAGNE PAYS DE LA LOIRE, RENNES
demeurant à Saint-Jacques-de-la-Lande
- **Madame LEVANNIER Marie-Christine**
Gestionnaire de numérisation, GROUPAMA SUPPORTS ET SERVICES,
MORDELLES
demeurant à Bruz
- **Monsieur LIZE Christophe**
Technicien de laboratoire, LAITERIE CORALIS, CESSON-SÉVIGNÉ
demeurant à Acigné
- **Madame MOCHET Michèle**
Technicienne crédits, CAISSE RÉGIONALE DE CRÉDIT AGRICOLE MUTUEL D'ILLE
ET VILAINE, SAINT-JACQUES-DE-LA-LANDE
demeurant à Servon-sur-Vilaine
- **Monsieur MONNIER Alain**
Responsable maintenance, SOFRAL LE GOUESSANT, LAMBALLE-ARMOR
demeurant à Montauban-de-Bretagne
- **Madame PELÂTRE Blandine Anne Marie-Noëlle**
Salariée cadre, CAISSE RÉGIONALE DE CRÉDIT AGRICOLE MUTUEL D'ILLE ET
VILAINE, SAINT-JACQUES-DE-LA-LANDE
demeurant à Rennes

- **Madame PENAULT Nathalie**
Responsable comptable, TERRENA, ANCENIS-SAINT-GEREON
demeurant à Acigné
- **Monsieur TANGUILLE Pascal**
Technicien d'Exploitation, GROUPAMA SUPPORTS ET SERVICES, PARIS 8
demeurant à GUIGNEN
- **Monsieur UDIN Yannick**
Ingénieur conception et développement, GROUPAMA SUPPORTS ET SERVICES,
PARIS 8
demeurant à SAINT-MALO

Article 4 : La médaille d'honneur agricole GRAND OR est décernée à :

- **Madame BAZIN Sylvie**
Assistante, COGEDIS, FOUGÈRES
demeurant à Fougères
- **Madame BELHADE Odile-Nicole-Isabelle**
Directrice r&d, COMPAGNIE DES FROMAGES ET RICHESMONTS, COURBEVOIE
demeurant à Saint-Sulpice-la-Forêt
- **Monsieur BELLAUD Régis**
Organisateur, CAISSE RÉGIONALE DE CRÉDIT AGRICOLE MUTUEL D'ILLE ET
VILAINE, SAINT-JACQUES-DE-LA-LANDE
demeurant à Bruz
- **Monsieur BOCHER Philippe**
Responsable sécurité financière, CAISSE RÉGIONALE DE CRÉDIT AGRICOLE
MUTUEL D'ILLE ET VILAINE, SAINT-JACQUES-DE-LA-LANDE
demeurant à Rennes
- **Monsieur CALLOCH Yves**
Chargé de mission, CAISSE RÉGIONALE DE CRÉDIT AGRICOLE MUTUEL D'ILLE
ET VILAINE, SAINT-JACQUES-DE-LA-LANDE
demeurant à Rennes
- **Monsieur CHAPRON Pascal**
Cadre bancaire crédit agricole, CAISSE RÉGIONALE DE CRÉDIT AGRICOLE
MUTUEL DES CÔTES D'ARMOR, PLOUFRAGAN
demeurant à Saint-Benoît-des-Ondes
- **Monsieur HOGREL Jean-Louis**
Conducteur livreur, TERRENA PRO, ANCENIS-SAINT-GEREON
demeurant à Thourie
- **Monsieur MACHEFAUX Franck**
Pilote installation uht, LAITERIE CORALIS, CESSON-SÉVIGNÉ
demeurant à Rennes
- **Monsieur TROTIN Jean-Michel**
Coordonnateur, MSA DES PORTES DE BRETAGNE, BRUZ
demeurant à Rennes

Article 5 : Le Secrétaire général et la Directrice de cabinet sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera inséré au recueil des actes administratifs de la préfecture.

Rennes, le 30 novembre 2023

Le Préfet

Philippe GUSTIN



Préfecture d'Ille-et-Vilaine

35-2023-12-01-00001

Renouvellement de l'agrément de Breizh
Sauvetage Côtier pour des missions de sécurité
civile



**PRÉFET
D'ILLE-
ET-VILAINE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**ARRÊTÉ du 1^{er} décembre 2023
portant renouvellement de l'agrément départemental
de sécurité civile de l'association Breizh Sauvetage Côtier**

**Le préfet de la région Bretagne
préfet d'Ille-et-Vilaine**

Vu le code de la sécurité intérieure, notamment ses articles L.725-1 à L.725-9, R.725-1 à R.725-11, L. 751-1 à L.751-3 et R.751-1 à R.751-4 ;

Vu la loi n°2004-811 du 13 août 2004 de modernisation de la sécurité civile ;

Vu la loi n°2021-1520 du 25 novembre 2021 visant à consolider notre modèle de sécurité civile et valoriser le volontariat des sapeurs-pompiers et les sapeurs-pompiers professionnels ;

Vu le décret n°2017-250 du 27 février 2017 relatif à la procédure d'agrément de sécurité civile ;

Vu le décret n°2017-908 du 6 mai 2017 modifié portant diverses dispositions relatives au régime juridique des associations, des fondations, des fonds de dotation et des organismes faisant appel à la générosité, notamment ses articles 15 à 21 ;

Vu le décret n°2023-101 du 15 février 2023 relatif aux contrôles assurés par le préfet de département en matière de sécurité civile et de formation aux premiers secours en application de l'article L. 751-3 du code de la sécurité intérieure ;

Vu l'arrêté du 7 novembre 2006 fixant le référentiel national relatif aux dispositifs prévisionnels de secours ;

Vu l'arrêté du 27 février 2017 relatif aux agréments des associations de sécurité civile pour la participation aux opérations de secours dénommés agréments « A » ;

Vu l'arrêté du 27 février 2017 relatif à l'agrément des associations de sécurité civile pour les dispositifs prévisionnels de secours, dénommé agrément « D » ;

Vu l'arrêté du 12 mai 2023 fixant la liste des documents et moyens mentionnés à l'article R. 751-3 du code de la sécurité intérieure ;

Vu l'arrêté du 10 avril 2017 portant agrément de l'association Breizh Sauvetage Côtier, pour une durée de trois ans, pour les missions et le champ géographique d'action du département de l'Ille-et-Vilaine ;

Vu l'arrêté du 30 juin 2020 portant renouvellement de l'agrément départemental de sécurité civile de l'association Breizh Sauvetage Côtier ;

Vu l'arrêté du 24 octobre 2023 donnant délégation de signature à Madame Elise DABOUIS, sous-préfète, directrice de cabinet du préfet de la région Bretagne, préfet d'Ille-et-Vilaine ;

Vu la demande d'agrément de sécurité civile présentée le 04 octobre 2023 par Monsieur Dominique Costes, président de l'association Breizh Sauvetage Côtier ;

Considérant que les moyens en personnels suffisamment qualifiés et les moyens matériels dont dispose Breizh Sauvetage Côtier ne permettent pas d'accorder un agrément de type D portant sur les dispositifs prévisionnels de secours de grande envergure, que néanmoins ces moyens sont satisfaisants pour assurer la tenue de points d'alerte et de premiers secours (PAPS), de dispositifs prévisionnels de secours de petite envergure (DPS-PE) et de moyenne envergure (DPS-ME) ainsi que la tenue de points d'alerte et de premiers secours (D-PAPS) et de dispositifs prévisionnels de secours de petite et moyenne envergure (D-DPS-PE et D-DPS-ME) pour la sécurité de la pratique des activités aquatiques ;

Considérant que les moyens en personnels suffisamment qualifiés et les moyens matériels dont dispose Breizh Sauvetage Côtier permettent d'accorder un agrément de type A portant sur le dispositif de sauvetage aquatique ;

Sur proposition de Madame la sous-préfète, directrice du cabinet de Monsieur le préfet de la Région Bretagne, préfet d'Ille-et-Vilaine ;

ARRÊTE

Article 1^{er} : L'association Breizh Sauvetage Côtier est agréée dans le département d'Ille-et-Vilaine, pour une durée de deux ans à compter du 1^{er} décembre 2023, pour les missions et le champ géographique d'action définis ci-dessous :

Type d'agrément	Champ géographique d'action	Type de missions de sécurité civile
A	Département d'Ille-et-Vilaine	Sauvetage aquatique
D	Département d'Ille-et-Vilaine	<ul style="list-style-type: none">- Points d'Alerte et de Premiers Secours (PAPS)- Dispositifs Prévisionnels de Secours de Petite Envergure- Dispositifs Prévisionnels de Secours de Moyenne Envergure- Points d'Alerte et de Premiers Secours (D-PAPS) pour la sécurité de la pratique des activités aquatiques- Dispositifs Prévisionnels de Secours de Petite Envergure (D-DPS-PE) pour la sécurité de la pratique des activités aquatiques- Dispositifs Prévisionnels de Secours de Moyenne Envergure (D-DPS-ME) pour la sécurité de la pratique des activités aquatiques

Article 2 : L'association Breizh Sauvetage Côtier s'engage à ne pas mentionner, dans ses supports de communication et échanges avec ses interlocuteurs, tout élément pouvant induire que celle-ci est affiliée à une association ou fédération bénéficiant d'un agrément national de sécurité civile.

Article 3 : L'association Breizh Sauvetage Côtier apporte son concours aux missions conduites par les services d'incendie et de secours dans les conditions fixées par le règlement opérationnel prévu à l'article L. 1424-4 du code général des collectivités territoriales, à la demande du directeur des opérations de secours et sous l'autorité du commandant des opérations de secours.

Article 4 : L'association Breizh Sauvetage Côtier s'engage à adresser au préfet de la Région Bretagne, préfet d'Ille-et-Vilaine, son rapport d'activité chaque année avant le 30 juillet suivant l'exercice clos. Ce rapport comprend au moins le nombre de missions réalisées au titre de chaque agrément dont elle bénéficie.

Article 5 : L'association Breizh Sauvetage Côtier s'engage à signaler sans délai au préfet de la Région Bretagne, préfet d'Ille-et-Vilaine, toute modification substantielle des éléments au vu desquels l'agrément a été accordé.

Article 6 : Des contrôles des activités pour lesquelles un agrément est délivré à l'association Breizh Sauvetage Côtier pourront être réalisés dans les conditions prévues par le code de la sécurité intérieure.

Article 7 : L'association Breizh Sauvetage Côtier s'engage à demander le renouvellement de son agrément en adressant une demande au préfet de la Région Bretagne, préfet d'Ille-et-Vilaine dans un délai d'au moins six mois avant la date d'expiration de celui-ci.

Article 8 : L'agrément accordé par le présent arrêté peut être retiré ou abrogé notamment en cas de non-respect d'une des conditions fixées par les articles R. 725-1 à R. 725-11 du code de la sécurité intérieure susvisés, et dans les formes prévues par le code des relations entre le public et l'administration.

Article 9 : Madame la sous-préfète, directrice du cabinet de Monsieur le préfet de la Région Bretagne, préfet d'Ille-et-Vilaine et Monsieur le Président de Breizh Sauvetage Côtier sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Recueil des Actes Administratifs de la préfecture.

Fait à Rennes, le **- 1 DEC. 2023**

Pour le préfet et par délégation,
La sous-préfète, directrice de cabinet,


Élise DABOUIS

La présente décision peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de RENNES qui devra, sous peine de forclusion, être enregistré au greffe de cette juridiction dans le délai de deux mois à compter de sa publication ou de sa notification.
Le tribunal administratif de Rennes peut être saisi par l'application Télérecours citoyens accessible par le site <https://www.telerecours.fr>. Vous avez également la possibilité d'exercer, durant le délai du recours contentieux, un recours gracieux auprès de mes services.
Ce recours gracieux interrompt le délai du recours contentieux qui ne courra à nouveau qu'à compter de la notification de ma réponse ou de la décision implicite de rejet née, à l'expiration d'un délai de deux mois, du silence gardé sur ce recours gracieux.

Sous-Préfecture de Redon

35-2023-11-23-00009

Arrêté n° 20230111 autorisant un système de vidéo protection pour Bar Tabac Loto Hôtel "La Croix de l'Espérance" à 35400 SAINT MALO

**ARRÊTE N° 20230111 du 23 novembre 2023
portant autorisation d'un système de vidéoprotection**

**Le préfet de la région Bretagne
préfet d'Ille-et-Vilaine**

VU le code de la sécurité intérieure, notamment les articles L 223-1 à L 223-9, L 251-1 à L 255-1, L613-13 et R251-1 à R253-4 ;

VU l'arrêté ministériel du 3 août 2007 portant définition des normes techniques des systèmes de vidéoprotection ;

VU l'arrêté préfectoral du 9 décembre 2020 portant organisation des services de la préfecture d'Ille-et-Vilaine ;

VU l'arrêté préfectoral du 9 octobre 2023 donnant délégation permanente, dans le domaine de la vidéoprotection, à M. Pascal BAGDIAN, sous-préfet de REDON ;

VU la demande présentée par Monsieur VINCENT CHOU , gérant, en vue d'obtenir l'autorisation d'installer un système de vidéoprotection sur le site du Bar Tabac Loto Hôtel "La Croix de l'Espérance", 11 avenue Aristide Briand, 35400 SAINT MALO ;

VU l'avis émis par la commission départementale des systèmes de vidéoprotection en sa séance du 09 février 2023 ;

A R R Ê T E

Article 1^{er} : Le gérant est autorisé à mettre en œuvre, pour une durée de cinq ans renouvelable, dans les conditions fixées au présent arrêté, un système de vidéoprotection sur le site du Bar Tabac Loto Hôtel "La Croix de l'Espérance", 11 avenue Aristide Briand, 35400 SAINT MALO, conformément au dossier présenté, annexé à la demande enregistrée sous le numéro 20230111.

L'autorisation porte sur l'implantation de 5 caméras intérieures et de 2 caméras extérieures.

Le système considéré répond aux finalités prévues par la loi : sécurité des personnes, prévention des atteintes aux biens, lutte contre la délinquance.

Il ne devra pas être destiné à alimenter un fichier nominatif.

Le système doit être conforme aux normes techniques fixées par la réglementation en vigueur.

Article 2 : **Le public devra être informé dans l'établissement cité à l'article 1er, par une signalétique appropriée :**

– de manière claire, permanente et significative, à chaque point d'accès du public, de l'existence du système de vidéoprotection et de l'autorité ou de la personne responsable, notamment pour le droit d'accès aux images des conditions dans lesquelles il peut exercer son droit d'accès aux enregistrements.

– l'affichette mentionnera les références aux articles du code de la sécurité intérieure susvisés et les références du service et la fonction du titulaire du droit d'accès ainsi que le numéro de téléphone auquel celui-ci sera joignable.

Le droit d'accès aux enregistrements pourra s'exercer auprès du gérant de l'établissement.

Article 3 : Hormis le cas d'une enquête de flagrant délit, d'une enquête préliminaire ou d'une information judiciaire, les enregistrements seront détruits dans un délai maximum de 30 jours.

- Article 4 : Le titulaire de l'autorisation devra tenir un registre mentionnant les enregistrements réalisés, la date de destruction des images et, le cas échéant, la date de leur transmission au Parquet.
- Article 5 : Le responsable de la mise en œuvre du système devra se porter garant des personnes susceptibles d'intervenir dans l'exploitation ou le visionnage des images, ainsi que dans la maintenance du système mis en place. Des consignes très précises sur la confidentialité des images captées et/ou enregistrées et des atteintes à la vie privée qu'elles peuvent éventuellement impliquer seront données à toutes les personnes concernées.
- Article 6 : L'accès à la salle de visionnage, et de traitement des images, devra être strictement interdit à toute personne n'y ayant pas une fonction précise ou qui n'aura pas été préalablement habilitée et autorisée par l'autorité responsable du système ou de son exploitation.
- Article 7 : Le droit d'accès aux informations enregistrées est réglé par les dispositions des articles L253-5 et R253-4 du code de la sécurité intérieure.
- Article 8 : Toute modification présentant un caractère substantiel devra faire l'objet d'une déclaration auprès des services préfectoraux (notamment changement d'activité dans les lieux protégés – changement dans la configuration des lieux – changement affectant la protection des images).
- Article 9 : Sans préjudice des sanctions pénales applicables, la présente autorisation, pourra après que l'intéressé aura été mis à même de présenter ses observations, être retirée en cas de manquement aux dispositions du code de la sécurité intérieure et en cas de modification des conditions au vu desquelles elle a été délivrée.

Cette autorisation ne vaut qu'au regard du code de la sécurité intérieure. Elle est délivrée sans préjudice d'autres procédures éventuellement applicables (code du travail, code civil, code pénal...).

- Article 10 : Le système concerné devra faire l'objet d'une nouvelle autorisation administrative préalable au terme du délai des cinq ans : une nouvelle demande devra être présentée à la préfecture quatre mois avant l'échéance de ce délai.
- Article 11 : Le sous-préfet de Redon, la directrice de cabinet du préfet d'Ille-et-Vilaine, le commandant du groupement de gendarmerie d'Ille-et-Vilaine et le directeur de la sécurité publique d'Ille-et-Vilaine sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté dont un exemplaire leur sera adressé ainsi qu'au gérant de l'établissement.

Redon, le 23 novembre 2023

Le sous-préfet de Redon

Pascal BAGDIAN

Voies et délais de recours

1°) Recours gracieux auprès du Préfet de la Région Bretagne, Préfet de l'Ille-et-Vilaine ou recours hiérarchique auprès du Ministre de l'Intérieur dans le délai de 2 mois à compter de la notification de la décision.

Ce recours gracieux ou hiérarchique prolonge le délai de recours contentieux qui doit alors être produit dans les 2 mois suivant la réponse (la non-réponse au recours gracieux ou hiérarchique vaut rejet implicite au terme d'un délai de 4 mois).

2°) Recours contentieux devant le tribunal administratif de RENNES – 3, contour de la Motte – CS44416 – 35044 RENNES cedex, ou par télérecours citoyen accessible sur le site www.telerecours.fr également dans un délai de 2 mois à compter de la notification de la décision

Ces deux voies de recours n'ont pas de caractère suspensif.

Sous-Préfecture de Redon

35-2023-11-23-00008

Arrêté n° 20230637 autorisant un système de
vidéo protection pour AGENCE NEOTOA, OPH
d Ille-et-Vilaine à 35000 RENNES



**PRÉFET
D'ILLE-
ET-VILAINE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Sous-préfecture de Redon

pôle sécurité

Affaire suivie par : Djénéba LAUNAY / Mireille GUILLAUD

Tél. : 02 21 86 25 81 / 25 80

Courriel : pref-videoprotection@ille-et-vilaine.gouv.fr

Redon, le jeudi 23 novembre 2023

Le préfet

à

Monsieur le directeur départemental
de la sécurité publique
22 boulevard de la Tour d'Auvergne
35000 RENNES

Objet : Vidéoprotection – Syndicat des copropriétaires IMMEUBLE ATALIS II, 3D et E rue de PARIS - CESSON SEVIGNE

Ref : dossier 20230772

P.J. : 1 dossier

Au cours de sa séance du 3 octobre 2023 la commission départementale des systèmes de vidéoprotection a examiné la demande présentée par le Syndicat des copropriétaires IMMEUBLE ATALIS II, sollicitant le renouvellement de l'autorisation pour l'utilisation d'un système de vidéoprotection sur le site situé à l'adresse indiquée en objet.

La demande porte sur 4 caméras extérieures.

Ladite commission a décidé de ne pas statuer sur ce dossier. Elle a proposé que vos services se déplacent préalablement sur les lieux afin d'examiner ce système et les objectifs de cette installation au regard du code de la sécurité intérieure.

Vous voudrez bien trouver ci-joint le dossier produit par le gérant à l'appui de sa demande. Vous pouvez le joindre par téléphone au 02 99 30 48 48

Je vous saurais gré de bien vouloir demander au référent sûreté de procéder à une visite de cet établissement et de produire un rapport circonstancié sur les finalités du dispositif, en vue de son examen lors d'une prochaine séance de la commission départementale des systèmes de vidéoprotection.

Pour le préfet et par délégation
Le sous-préfet de Redon

Pascal BAGDIAN